

Chiffres-clés

POPULATION

Population de la Franche-Comté		
En mars 1990 (en milliers)		1 097,3
En mars 1999 (en milliers)		1 117,1
Au 01/01/2004 (en milliers)		1 138,9
Taux de variation annuel moyen (en %) 1990-1999 1999-2004		
Taux d'évolution global	+0,20	+0,39
dont dû au solde naturel	+0,36	+0,37
dont dû au solde migratoire apparent	-0,16	+0,02
Structure par âge en 1999		
Part des moins de 20 ans (%)		25,2
Part des 60 ans ou plus (%)		21,2
Population des unités urbaines en 1999		
Besançon		134 376
Montbéliard		113 059
Belfort		81 524
Taux d'activité (en %) 1990 1999		
Hommes	64,6	62,4
Femmes	46,8	47,7

Source : INSEE

ÉTUDIANTS

Étudiants à la rentrée 2005-2006		32 700
Université		15 900
Instituts Universitaires de Technologie		2 600
Classes Préparatoires aux Grandes Écoles		770
Sections de Techniciens Supérieurs		4 000
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard		2 000
École d'ingénieurs (ENSMM)		700
1 ^{ère} année d'IUFM		1 100
Formations de la santé et du social		2 100
Autres		3 530

Source : Rectorat

ÉCONOMIE

Produit Intérieur Brut en 2003	
PIB (en milliards d'euros)	25,6
PIB par habitant (en euros)	22 633
PIB par emploi (en euros)	56 551
Répartition par branche de la valeur ajoutée brute 2003 (en %)	
Agriculture	3,2
Industrie	26,6
Construction	5,9
Services principalement marchands	40,8
Services administrés	23,5

Source : INSEE

Des chiffres-clés sont mis à jour annuellement sur le site internet www.insee.fr/fc et font l'objet d'une publication gratuite « Connaître la Franche-Comté » éditée en partenariat avec le Conseil régional.

Chiffres-clés

MARCHÉ DU TRAVAIL

Emploi total au lieu de travail au 31/12/2004 (en milliers)	450,0
dont agriculture (%)	3,6
dont industrie (%)	25,5
dont construction (%)	6,0
dont tertiaire (%)	64,9
Source : INSEE	
Taux de chômage au sens du BIT (4^e trimestre 2005)	8,6
Source : INSEE	
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 fin 4^e trimestre 2005	39 955
Part des femmes (%)	48,3
Part des moins de 25 ans (%)	21,9
Part des 50 ans ou plus (%)	13,5
Part des chômeurs (ancienneté supérieure à 1 an) (%)	29,7
Source : ANPE	

Nombre de créations d'entreprises en 2004	4 291
dont créations pures	2 833
dont reprises	758
dont réactivations	700
Créations par grands secteurs en 2004	
Industrie	369
dont créations pures	203
Construction	701
dont créations pures	523
Commerce et réparations	1 162
dont créations pures	715
Autres services	2 059
dont créations pures	1 392
Taux de création en 2004 (en %)	
Ensemble des créations	11,4
Créations pures	7,5
Source : INSEE	

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Hôtels	
Nombre de chambres au 01/01/05	7 860
Nombre de nuitées en 2005	2 121 800
dont clientèle française	83%
dont clientèle étrangère	17%
Camping	
Nombre d'emplacements au 01/07/05	12 240
Nombre de nuitées en 2005	1 161 900
dont clientèle française	41%
dont clientèle étrangère	59%
Source : INSEE, Comité Régional du Tourisme, Délégation Régionale au Tourisme	

TOURISME

AVANT PROPOS

L'essor d'une région, son développement économique, la croissance de ses emplois, l'épanouissement de ses habitants sont liés à l'attractivité territoriale. L'attractivité d'une région peut se mesurer par l'importance des flux (d'habitants, de touristes, d'entreprises, ...) en provenance d'un autre territoire.

Mais cette attractivité, quand elle existe, ne suffit pas à elle seule à expliquer un déficit ou un excédent migratoire. En effet, il faut également considérer les flux sortants de la région. C'est pourquoi, étudier l'attractivité d'une région sur une période donnée doit se faire en analysant simultanément les arrivées et les départs.

Cette attractivité concerne d'abord la population, soit dans son ensemble, soit prise en partie (les étudiants, les retraités, les touristes...). Mais le concept peut s'étendre également aux entreprises. Aussi ce document étudie l'attractivité de la Franche-Comté en quatre chapitres :

- l'attractivité résidentielle, qui aborde successivement les jeunes actifs, les adultes puis les retraités,
- l'attractivité estudiantine,
- l'attractivité économique qui traite des entreprises et des actifs,
- l'attractivité touristique.

Cette séparation est délicate car ces quatre domaines se recoupent parfois. Elle nous a semblé opportune pour mieux mettre en évidence les facteurs d'attractivité spécifiques à chaque population.

Les recensements de la population, les différents fichiers relatifs aux entreprises, en particulier SIRENE, ou les données sur l'emploi figurent parmi les sources statistiques utilisées dans ce dossier. Au fur et à mesure de la disponibilité de nouvelles données, l'INSEE actualisera les analyses de ce travail.

Ce document vise à mieux faire connaître la Franche-Comté à tous les acteurs régionaux. Afin d'assurer une large diffusion de ces résultats, ce dossier est disponible sur les sites Internet de l'INSEE et de la Préfecture.

Le Directeur Régional de l'INSEE

Didier Blaizeau

Synthèse

La Franche-Comté, petite région située loin du littoral dans le quart Nord-Est de la France, enregistre depuis 25 ans plus de départs que d'arrivées. Diverses caractéristiques, comme une capitale régionale de taille modeste ou une image de tradition industrielle, ne favorise pas son attractivité. En revanche, elle retient assez bien ses entreprises, ses emplois et sa population. De plus, la région dispose d'atouts, qu'il convient sans doute de mieux valoriser, pour attirer de nouveaux habitants ou des entreprises.

La Franche-Comté : une région qui retient « normalement » ses habitants, ses entreprises, ses emplois, mais attire très peu sur l'extérieur.

Entre 1975 et 1999, le solde migratoire de la population de la région est négatif. Sur cette période, la Franche-Comté a enregistré 65 000 départs de plus que d'arrivées. Toutefois, le déficit migratoire s'est nettement réduit entre 1990 et 1999. Cette évolution conjuguée à un solde naturel excédentaire, a permis à la population régionale de progresser de 57 000 habitants en 30 ans.

La Franche-Comté se situe dans la moyenne des régions françaises pour le taux de rétention : elle retient « normalement » ses actifs de 30 à 60 ans, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, ses retraités et même ses étudiants de 1^{er} et 2^e cycle. En revanche, la région attire très peu sur l'extérieur. Quelle que soit la catégorie de population, la Franche-Comté se situe souvent dans les dernières positions pour le taux d'attraction pure.

Le constat sur les entreprises est le même : la région retient « normalement » ses entreprises, c'est-à-dire autant que les autres régions, mais en attire très peu de l'extérieur. Le léger déficit est concentré sur le secteur des services aux entreprises ou aux particuliers.

La position géographique de la Franche-Comté n'est pas étrangère à cette situation. En effet, en France, les régions situées près du littoral méditerranéen ou atlantique sont les plus attractives, à l'inverse des régions du

Nord ou de l'Est. Parmi les régions du quart Nord-Est, la Franche-Comté affiche des déficits relativement modérés. Seule l'Alsace présente une certaine attractivité.

Besançon peine à rayonner au-delà des frontières régionales

Les mouvements de population ou les localisations d'activité sont le plus souvent guidés par une logique métropolitaine. Les grands centres urbains concentrent des populations et des activités spécifiques. Il s'agit par exemple des étudiants, qui, dès le deuxième cycle et encore plus à partir du troisième cycle, s'orientent vers les grands pôles universitaires, situés généralement dans les grandes villes. Les jeunes actifs privilégient aussi en nombre les grands centres urbains. En effet, plus que le niveau du chômage, c'est le nombre d'opportunités d'emploi, plus élevé dans les grandes agglomérations, qui exerce une attraction. Enfin, d'un point de vue économique, les grandes métropoles sont privilégiées par les centres de décision. C'est également le cas des activités de service aux entreprises, comme en témoigne la localisation des entreprises de service en informatique. Les emplois de cadres supérieurs, dits emplois métropolitains supérieurs justement parce qu'ils obéissent à cette logique métropolitaine, sont également surreprésentés dans les grands centres urbains et mécaniquement, moins présents autour des villes de taille plus faible. La taille modeste de la capitale régionale, et le manque de relais des autres aggloméra-

tions ne permet pas à la Franche-Comté de se situer parmi les régions attractives. Les étudiants francs-comtois sont nombreux à partir vers les régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Alsace, et même, plus précisément, vers Paris, Lyon et Strasbourg. Les jeunes actifs privilégient les mêmes destinations. Enfin, économiquement la Franche-Comté subit l'influence de ces voisins. Comme toutes les villes françaises, Besançon subit l'influence de Paris, mais la capitale franc-comtoise souffre également de la concurrence de ses voisines. En effet, le Nord Franche-Comté, zone très densément peuplée et riche en emplois a des intérêts industriels communs avec le Sud-Alsace. Dole « regarde » aussi bien vers Dijon que vers Besançon. Enfin, une partie du Jura est tournée vers Yonnax ou plus largement vers la région Rhône-Alpes. À cela s'ajoute la proximité de la Suisse avec un nombre important de travailleurs frontaliers. La difficulté pour la capitale régionale de rayonner sur l'ensemble de sa région et, a fortiori, au-delà des frontières régionales explique en partie le déficit d'attractivité de la Franche-Comté sur certaines catégories de population ou d'activités qui obéissent à des logiques de mouvements spécifiques.

En matière d'attractivité, l'image a une incidence sur la réalité.

Pour qu'un territoire soit attractif, il est important qu'il dispose d'atouts, mais il est tout aussi important que ces atouts soient connus et reconnus à l'extérieur.

La Franche-Comté a l'image d'une région d'industrie traditionnelle. Héritage du passé, cette image est encore justifiée aujourd'hui par un poids de l'emploi industriel très supérieur à la moyenne nationale. Assez mal positionnée sur les secteurs à plus forte valeur ajoutée à l'exception des industries mécaniques, mal placée sur les secteurs les plus rémunérateurs (énergie, services informatiques ou financiers), la région ne dispose pas d'une spécialisation pouvant lui conférer une « nou-

velle » image et avoir un effet d'entraînement sur le reste de l'économie.

L'image d'une région est souvent le reflet de son attractivité, mais elle contribue aussi à auto-entretenir cette attractivité : une région faiblement attractive aura une image défavorable, et en retour cette image ne favorisera pas l'arrivée de nouvelles entreprises ou personnes.

Ainsi, par exemple, la faible attraction sur les cadres aujourd'hui peut être un handicap pour attirer des cadres demain. L'accueil de certains services dépend également de l'implantation déjà existante d'autres services. Au-delà de l'accessibilité qui est toujours privilégiée, la décision d'implantation repose également sur l'image renvoyée par la région, ce qui renforce les effets de concentration.

Le tissu économique franc-comtois fait ainsi peu de place aux cadres et aux emplois tertiaires supérieurs, ce qui a un effet négatif sur l'attraction ou la rétention des jeunes actifs les plus diplômés. Et ce manque d'attractivité durable dans le temps contribue à la spécialisation du tissu productif.

En matière de tourisme et comme beaucoup de régions françaises, la Franche-Comté dispose d'un potentiel important. Cependant, elle ne fait pas partie ni des sept régions françaises situées le long du littoral méditerranéen ou atlantique ni du massif alpin qui concentrent les deux tiers de l'activité touristique. La région ne dispose pas d'un site capable de rayonner largement au-delà des frontières et qui participe à donner une identité à la région. La Citadelle de Besançon qui est le monument franc-comtois le plus visité est loin des monuments français les plus visités (82^e rang). Les cascades du Hérisson, site régional le plus fréquenté sont très nettement moins connues, et moins fréquentées, que le Mont-Saint-Michel, les remparts de Saint-Malo, la route des vins en Alsace, les châteaux de la Loire, ou encore la grotte de Lourdes... Ces sites capables de déplacer des populations importantes favorisent non seulement l'activité touristique à leur proximité, mais partici-

pent également au rayonnement de l'ensemble de la région.

Si la Franche-Comté perd des habitants, des entreprises, des emplois, des étudiants par le jeu des échanges migratoires avec les autres régions, ce n'est pas tant à cause de départs trop importants, mais plutôt en raison d'un manque d'attraction sur l'extérieur, en partie liée à une position géographique défavorable.

Des atouts à valoriser

Si les différentes données statistiques montrent la faible attractivité de la région, que ce soit en terme de personnes ou d'entreprises, la Franche-Comté possède pourtant des atouts, qu'il convient peut-être de mieux valoriser.

Sur le plan de la formation tout d'abord, la Franche-Comté possède l'une des trois universités technologiques de France. C'est également une région qui compte de nombreux étudiants en école d'ingénieurs. L'implantation de ces établissements et la nature des formations qu'ils dispensent montrent une volonté de cohérence avec le tissu économique local. De plus, le Centre de Linguistique Appliquée (CLA) contribue à faire connaître Besançon et sa région au-delà de l'hexagone. Même si les étudiants formés en Franche-Comté ne restent pas nécessairement dans la région pour occuper un emploi, on ne peut s'empêcher de faire le lien entre ces établissements d'enseignements supérieur et le fait que le niveau de formation des jeunes actifs (entre 25 et 30 ans) est conforme à la moyenne des autres régions. La part des diplômés ayant au minimum un bac+2 place la région au 9^e rang.

Sur le plan économique ensuite, le taux de survie franc-comtois des entreprises cinq ans après leur création est l'un des plus élevés de la métropole. Ceci est le reflet de créations sans doute mieux préparées, notamment en terme de capital de départ ou de niveau de formation du créateur. Le taux de chômage

Attractivités résidentielles, estudiantines, économiques : des recoupements inévitables

Les déterminants des migrations individuelles sont nombreux : emploi, logement, raisons d'études, raisons familiales... Ceux qui caractérisent la démographie des établissements ou des entreprises le sont tout autant.

Les champs d'attractivité ainsi que les facteurs explicatifs se recourent. Séparer ces champs et ces facteurs est donc particulièrement délicat et inévitablement arbitraire.

Ainsi, l'attraction sur les personnes recoupe-t-elle l'attraction sur les étudiants et les actifs et certains facteurs relèvent-ils de plusieurs champs.

C'est pourquoi certains éléments qui auraient pu avoir leur place dans l'attractivité résidentielle sont évoqués par la suite. C'est le cas de l'attractivité estudiantine qui fait l'objet d'une partie spécifique.

De même, l'attractivité économique qui offre un regard particulier sur les actifs à travers des facteurs d'attractivité que sont les conditions sur le marché du travail, les opportunités d'emploi, les taux de chômage ou encore les salaires.

régional, inférieur depuis plus de vingt ans au taux national, une durée d'inscription au chômage plus courte quand on la compare à la France, et ce quel que soit l'âge, témoignent d'un marché du travail plus fluide que dans de nombreuses autres régions.

En matière d'environnement enfin, l'importance de l'industrie n'empêche pas la région de présenter l'image d'une région verte : 43% de surface boisée, moins de 1% des établissements classés SEVESO et historiquement de bons indices de qualité de l'air à Besançon. Dans un contexte de préoccupation croissante des questions environnementales, tous ces indicateurs sont autant d'éléments favorables à l'attractivité de la région.

Attraction résidentielle

Entre 1975 et 1999, la Franche-Comté a perdu plus de 60 000 personnes par migration. Les conséquences en matière de développement de la région sont très nombreuses : moins d'enfants, départs de nombreux jeunes, moindres débouchés commerciaux et plus faible dynamisme économique. L'attractivité résidentielle est un des piliers du développement économique d'un territoire. Les enjeux en termes de logement, d'habitat et de développement des activités notamment sont considérables à l'échelle d'une région. Ils vont ensuite différer selon les personnes concernées. Afin d'avoir une idée plus précise des mouvements à l'œuvre dans la région, on distinguera trois grandes catégories de personnes :

- Les jeunes actifs âgés de moins de 30 ans, plus souvent célibataires, sans enfant, locataires de leur logement, résidant pour la plupart en milieu urbain.
- Les personnes âgées de 30 à 60 ans, établies dans la vie adulte, vivant fréquemment en famille, et habitant souvent dans les zones d'habitat périurbain. Cette catégorie rassemble une immense majorité de parents. Analyser les mouvements de ces personnes permet aussi de connaître les mouvements migratoires des enfants.
- Les retraités enfin, dont les comportements varient selon l'âge et leurs anciennes catégories socioprofessionnelles.

Étant donné le caractère spécifique de la population des étudiants, leurs mouvements migratoires sont étudiés dans la partie consacrée à l'attractivité « estudiantine ».

Attraction résidentielle

Avant d'analyser les migrations de chacune de ces populations, il est important de rappeler deux grandes tendances permettant de mieux comprendre la logique de peuplement de la France et de ses régions depuis plusieurs décennies.

Tout d'abord, il convient de souligner l'attraction exercée par le littoral de manière générale. Depuis des décennies, toutes les cartes des migrations de l'ensemble de la population mettent en évidence un héliotropisme positif : déficit migratoire dans les régions du nord de la France et attraction des régions méridionales. Cependant, depuis 25 ans maintenant, le littoral atlantique renforce son attractivité. La France semble donc se découper en un grand quart Nord-Est peu attractif, habitué à voir sa population partir, et des régions de plus en plus attractives lorsque l'on s'approche du littoral atlantique ou méditerranéen.

La deuxième grande logique à l'œuvre en matière de peuplement est celle de la périurbanisation. Après une période d'exode rural, liée à la transformation du mode de production, la baisse sensible du nombre d'agriculteurs et la concentration des ouvriers dans les villes, la France connaît depuis trois décennies un phénomène de périurbanisation. Tout en continuant d'occuper un emploi dans l'agglomération, de nombreux ménages s'installent à la « campagne », à la périphérie des villes dans des habitations plus grandes et comparativement moins chères. Ces communes, essentiellement résidentielles, situées à proximité d'un pôle d'emploi, sont dites périurbaines. Ce mouvement est auto-entretenu par celui des jeunes qui, à l'âge de faire des études ou en entrant dans la vie active, privilégient la ville, puis s'installent quelques années plus tard dans ces communes périurbaines. Les villes étendent leur influence bien au-delà des limites communales et ont donc une emprise croissante sur l'espace environnant comme peuvent en témoigner les cartes de densité de population depuis 1962 (pages 16 et 17). En Franche-Comté, l'accroissement de population le long du Doubs et à la périphérie des villes du Nord de la région relève de cette logique : accroissement de long terme des activités dans les centres urbains et étalement de la population autour.

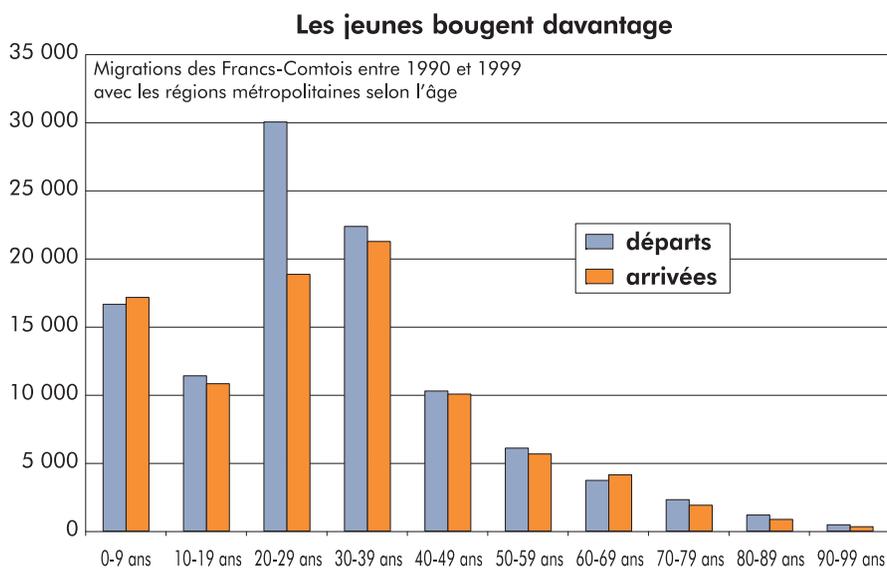
Mesure de l'attraction

Jeunes actifs (moins de 30 ans)

La population étudiée regroupe environ 100 000 personnes en Franche-Comté en 1999.

Des départs massifs vers l'Île-de-France, l'Alsace ou la région Rhône-Alpes

Entre 1990 et 1999, la Franche-Comté présente un déficit migratoire avec les autres régions de France métropolitaine d'environ 13 000 personnes. Ce déficit résulte en grande partie de départs d'actifs en particulier de moins de 30 ans.



Source : INSEE - Recensement de la population 1999

Entre 1990 et 1999, la Franche-Comté a perdu 7 700 jeunes actifs par migration. Cette population représente plus de 80% du déficit migratoire régional d'actifs. Il s'agit de personnes parties suite à des opportunités d'emploi ou pour des raisons d'études et qui sont maintenant actives hors de la région. Le taux de départ des jeunes de moins de 30 ans place la région dans la moyenne en douzième position. Parallèlement le taux d'arrivée place la Franche-Comté en 18^e position, parmi les régions qui attirent le moins de jeunes. Les destinations privilégiées sont très peu nombreuses : l'Île-de-France (- 2 700 personnes), l'Alsace (- 1 800), la région Rhône Alpes (- 1 700) et, dans une moindre mesure, la région PACA (- 700 personnes). Les mouvements avec les autres régions sont de faible ampleur.

Attraction résidentielle

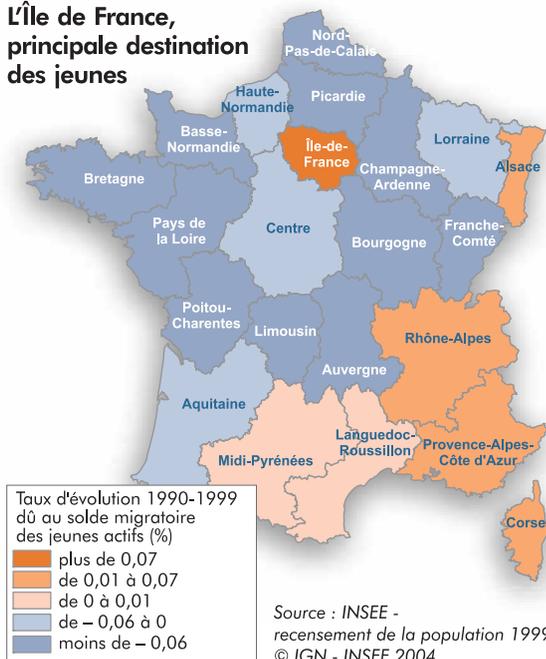
Le solde migratoire déficitaire de 7 700 personnes avant 30 ans résulte pour l'essentiel des mouvements entre 25 et 30 ans avec un solde de - 5 100 contre - 2 500 de 20 à 25 ans. L'entrée dans la vie active a donc plus d'impact que la mobilité pour raisons d'études.

Avant 30 ans, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, le solde migratoire est négatif

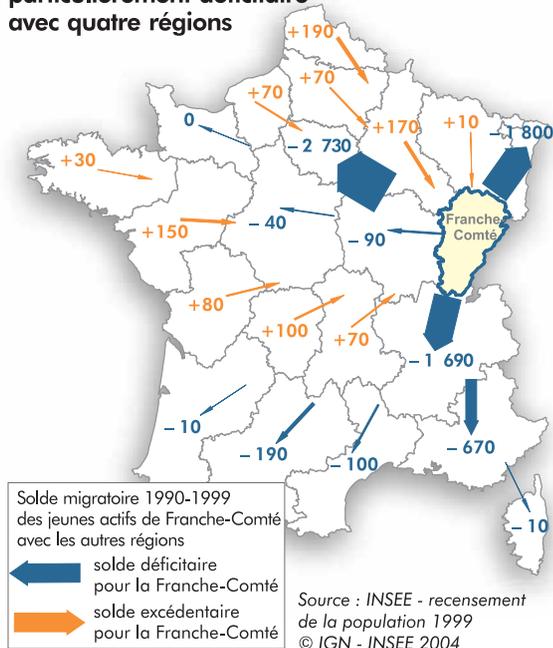
Les jeunes qui, par leur formation, ont vocation à devenir cadres d'entreprises, sont très nombreux à obtenir un emploi en Île-de-France ou en Alsace. De 1990 à 1999, un tiers des jeunes cadres d'entreprises originaires de la région (soit environ 100 personnes) se sont installés en dehors de la Franche-Comté. Même s'il ne s'agit pas vraiment d'une spécificité régionale en raison du rôle captif de l'Île-de-France, l'impact régional est important.

Parmi les catégories socioprofessionnelles dont le taux d'arrivées en Franche-Comté est un des plus faibles dans l'ensemble des régions métropolitaines, figurent les ouvriers qualifiés, les artisans et les commerçants (18^e sur 22), les contremaîtres et agents de maîtrise, les employés administratifs d'entreprise, les personnels des services directs aux particuliers et les ouvriers non qualifiés (20^e). Les professions pour lesquels la région perd une part importante de ses effectifs sont les cadres d'entreprises, les professions intermédiaires, les employés administratifs d'entreprises et les professions libérales.

L'Île de France, principale destination des jeunes



Un solde migratoire des jeunes particulièrement déficitaire avec quatre régions



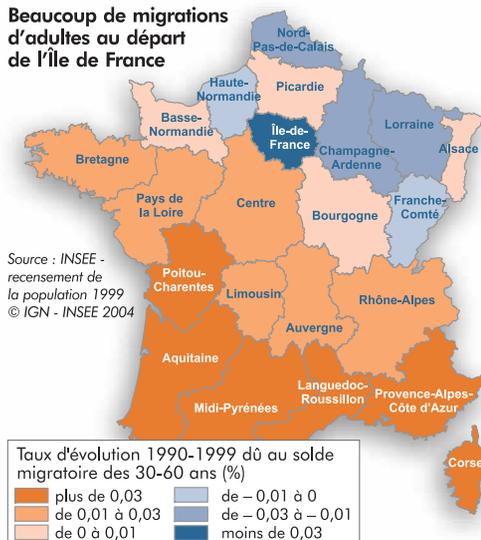
Attraction résidentielle

Adultes (30-60 ans)

La population étudiée regroupe environ 440 000 personnes en Franche-Comté en 1999.

Des mouvements beaucoup moins nombreux qu'avant 30 ans

Beaucoup de migrations d'adultes au départ de l'Île de France



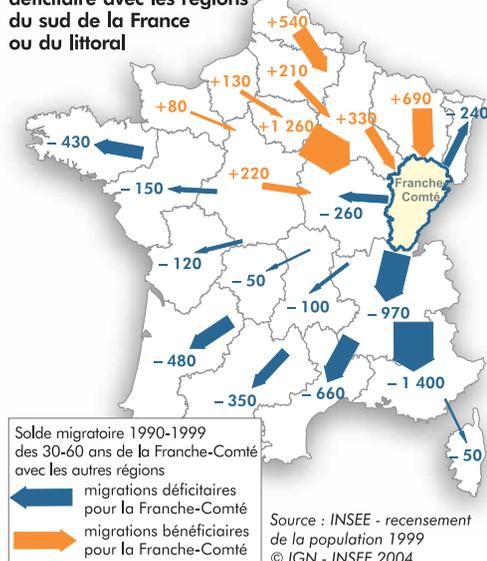
Les personnes ayant un emploi, un logement, une vie familiale, bougent beaucoup moins que les jeunes actifs ou les étudiants.

Entre 1990 et 1999, la Franche-Comté a perdu environ 1 800 personnes de 30 à 60 ans par migration. Ce solde migratoire déficitaire est inégalement réparti suivant les tranches d'âge (- 1 000 entre 30 et 40 ans, - 300 entre 40 et 50 ans et - 500 entre 50 et 60 ans). Ces départs sont de bien plus faible ampleur qu'avant 30 ans.

La carte des échanges migratoire montre une logique Nord-Sud très nette et une attraction du littoral Atlantique assez forte. Cette tendance est toutefois à relativiser par un solde négatif avec l'Alsace. La situation particulière du Nord Franche-Comté en constitue l'explication principale. La périurbanisation de Belfort a pu ainsi s'étendre jusqu'en Alsace et les difficultés d'emploi sur les agglomérations de Belfort et Montbéliard entraînent des départs vers des pôles d'emploi alsaciens, notamment celui de Mulhouse.

Entre 30 et 40 ans, la Franche-Comté enregistre un excédent net sur l'Île-de-France. Certains Francs-Comtois partis pour des raisons d'études ou pour des raisons d'opportunités d'emploi en début de vie active peuvent ensuite se rapprocher de leur région d'origine.

Un solde migratoire des adultes déficitaire avec les régions du sud de la France ou du littoral



Attraction résidentielle

La Franche-Comté perd 5% de ses cadres d'entreprises de plus de 30 ans par le jeu des migrations

La région se place en 12^e position pour le taux de départ des adultes, mais elle attire peu (17^e pour le taux d'arrivée). En règle générale, les soldes négatifs sont plus liés à la faiblesse des arrivées qu'à l'ampleur des départs avec un taux de départ souvent dans la moyenne. Cela se vérifie sur presque tous les métiers.

Les cadres d'entreprises représentent la catégorie socioprofessionnelle pour laquelle les mouvements sont les plus fréquents et où le déficit est le plus significatif. Le taux de départ des cadres de la région est dans la moyenne (13^e) mais l'accueil de cadres en provenance d'autres régions reste faible (17^e taux d'arrivée). Au total, par le jeu des migrations, la Franche-Comté perd 5% de ses cadres d'entreprises de 30 à 60 ans (670 personnes).

Sur cette tranche d'âge, la région perd, en plus des cadres d'entreprises, des actifs ayant un emploi de professions intermédiaires administratives (- 270) et d'employés administratifs (- 230). Cette situation est probablement liée à la structure essentiellement productive du tissu économique local qui laisse relativement peu de place à ces emplois administratifs.

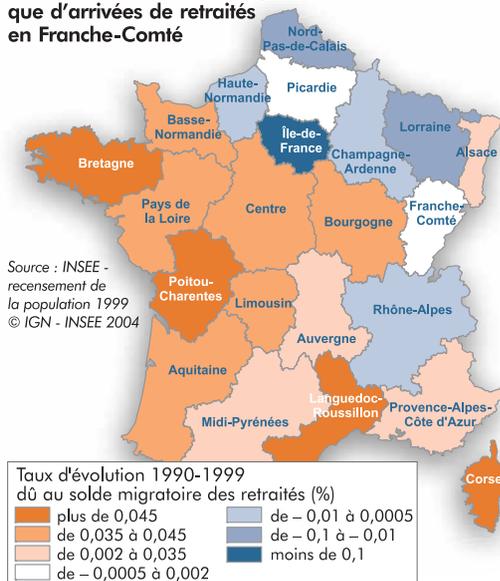
Retraités

La population étudiée regroupe en 1999 environ 200 000 personnes en Franche-Comté.

Un taux de départ moyen mais peu d'arrivées

En Franche-Comté, le solde migratoire 1990-1999 pour les retraités est équilibré avec autant de départs que d'arrivées. La région se place au 15^e rang pour son attractivité auprès des retraités. Les régions avec un solde migratoire positif sont en effet relativement nombreuses grâce aux départs massifs d'Île-de-France. La Franche-Comté souffre essentiellement d'un manque d'attraction pure : en effet, le taux d'arrivée se situe en 17^e position alors que le taux de départ place la région en 12^e position.

Pratiquement autant de départs que d'arrivées de retraités en Franche-Comté

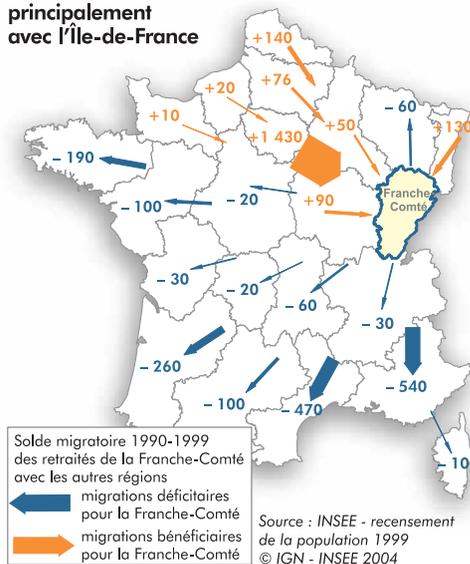


Attraction résidentielle

Des arrivées en provenance d'Île-de-France et des départs vers la côte d'Azur ou le littoral atlantique

La carte des échanges migratoires laisse apparaître une logique Nord-Sud importante. Ceci traduit l'héliotropisme des retraités partant à la fin de leur vie active vers des régions plus ensoleillées. La Franche-Comté a donc tendance à gagner des retraités sur les régions plus septentrionales et à en perdre sur les régions plus méridionales. Parmi les arrivants, nombreux sont les anciens franciliens (environ 1500). Parmi les départs, les régions préférées des Francs-Comtois sont les littoraux méditerranéen (PACA, Languedoc-Roussillon) et atlantique. Ce dernier est très prisé de manière générale, et pour les retraités en particulier, depuis quelques années.

Solde excédentaire principalement avec l'Île-de-France



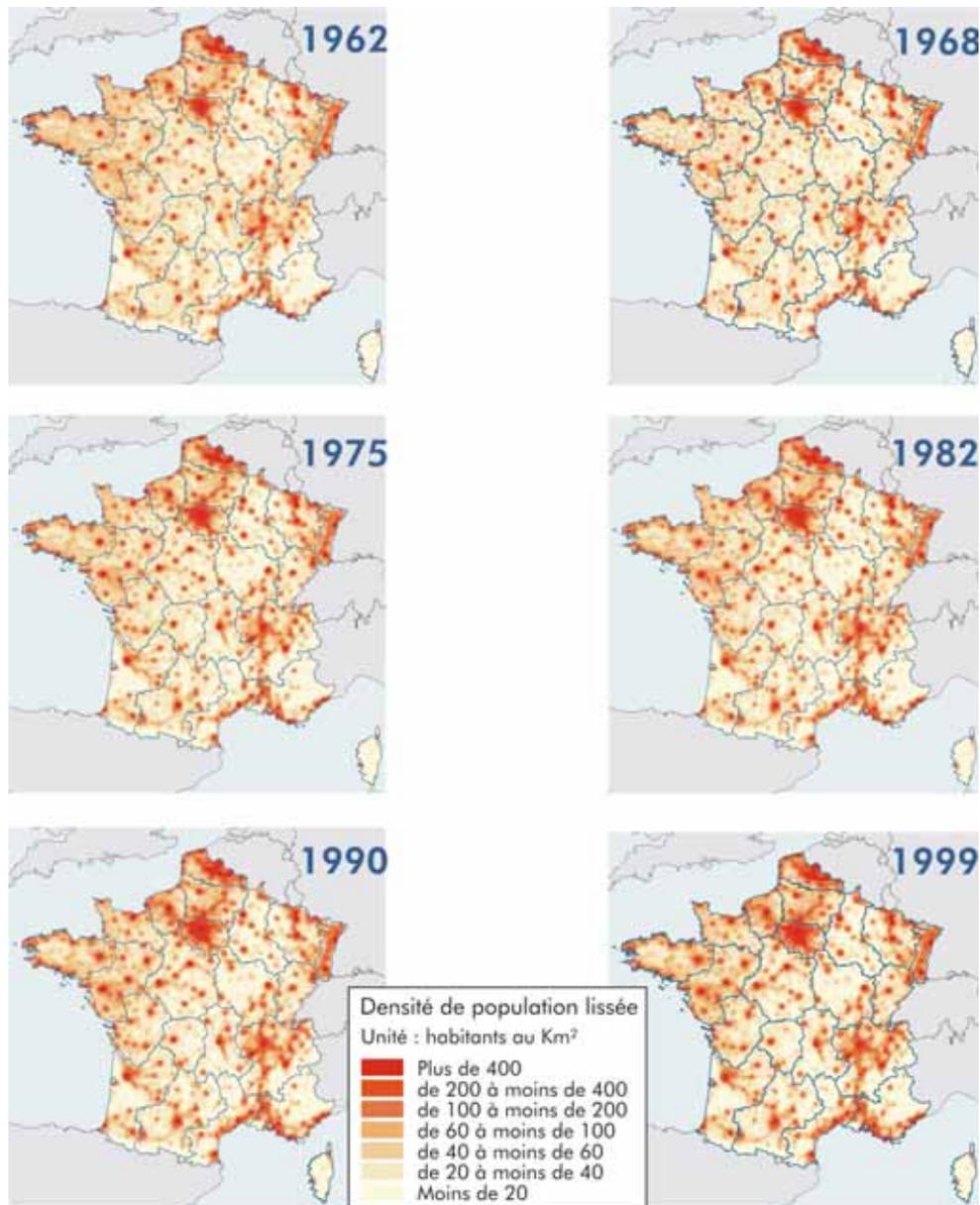
La Franche-Comté attire les jeunes retraités et perd les plus âgés

La Franche-Comté présente un excédent de 400 personnes parmi les moins de 65 ans, et un déficit de 360 personnes parmi les 65 et plus. La région semble ainsi légèrement attirer les jeunes retraités et perdre les retraités les plus âgés. De manière générale, les migrations à ces âges ont lieu plus souvent dans les premières années de la retraite. Comme les départs d'Île-de-France sont les plus précoces (nombreux départs dès la cessation d'activité professionnelle), tout se passe comme si la région attirait des retraités venant d'Île-de-France avant d'en perdre vers les régions du Sud ou de l'Ouest.

Les personnes qui migrent le plus à l'âge de la retraite, sont les cadres (deux fois plus que la moyenne des retraités) et la Franche-Comté en attire peu (quelques-uns en provenance d'Île-de-France). La Franche-Comté étant faiblement pourvue en emplois de cadres, les départs sont donc limités. Par ailleurs, la région attire beaucoup d'anciens ouvriers et retient bien les siens. Elle a tendance à perdre, par migration, des anciens artisans, commerçants ou professions libérales. De manière assez intuitive, les anciens actifs qui bougent le plus sont ceux qui ont un pouvoir d'achat important et l'impact sur l'économie des mouvements migratoires des retraités n'est pas négligeable. Ainsi, les régions PACA et Languedoc-Roussillon profitent depuis de nombreuses années de l'apport des retraités qui dynamisent l'économie locale. La Franche-Comté a, quant à elle, tendance à moins attirer ou retenir les capitaux et la consommation des retraités.

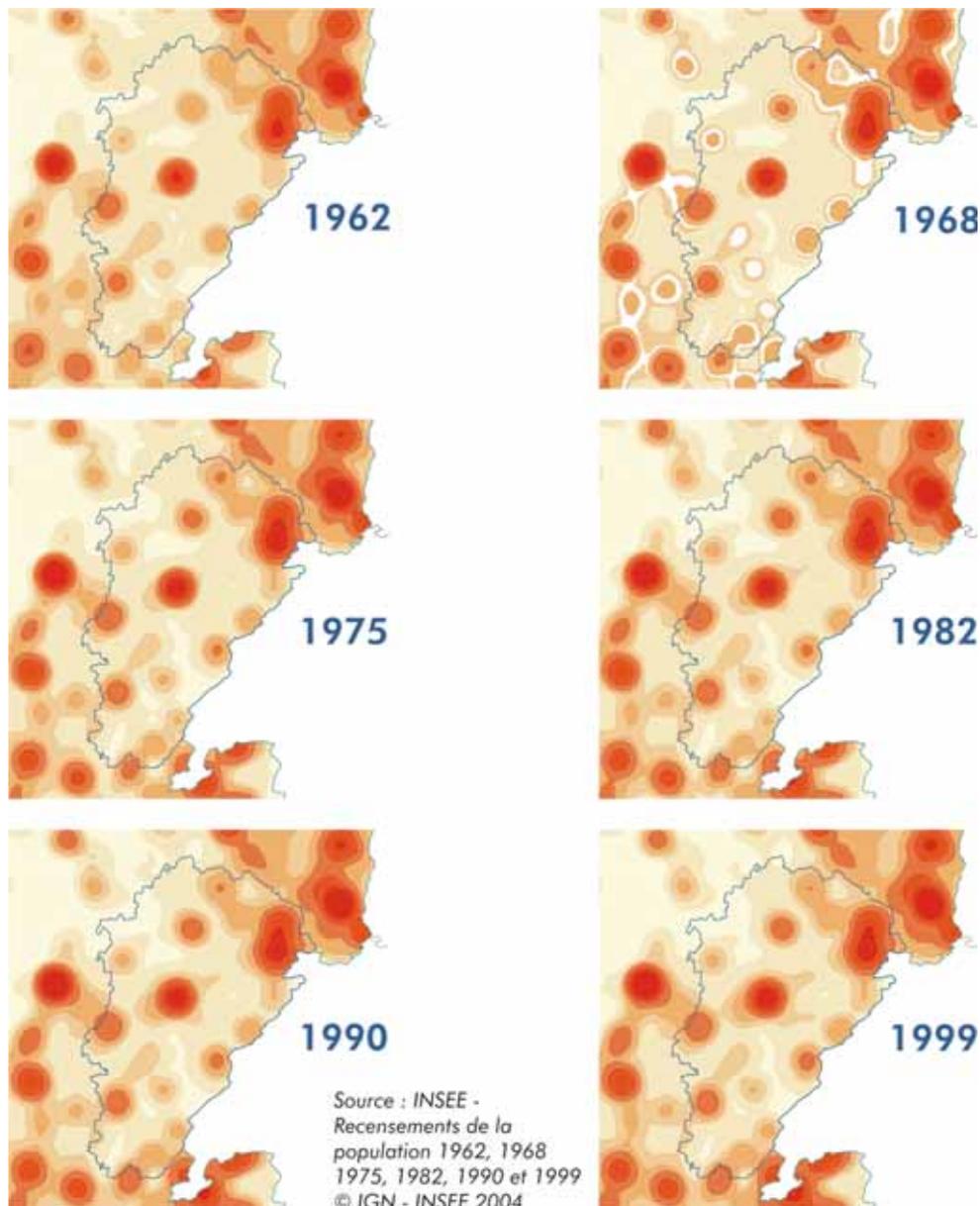
Attraction résidentielle

Densité de population en France de 1962 à 1999



Attraction résidentielle

Densité de population en Franche-Comté de 1962 à 1999



Facteurs d'attractivité

Une logique de migrations Nord-Sud et Est-Ouest qui n'est pas favorable à la Franche-Comté

L'attrait du Sud et de la côte Atlantique est un élément très structurant concernant les mouvements des adultes (avec enfants) et des retraités. Il est assez difficile de fournir une autre explication qu'une préférence supposée pour la mer et des climats plus doux. Le fait que la région perde des habitants au profit du sud de la France et la côte Ouest, ne la distingue pas vraiment des autres régions françaises. La Franche-Comté souffre donc de sa position géographique et de son climat souvent jugé inhospitalier. Ce constat mérite cependant une nuance : la proximité de la Suisse constitue un réel avantage en termes d'attraction résidentielle. En effet de nombreuses personnes viennent s'installer dans le Haut-Doubs ou dans le Haut-Jura, à proximité de la frontière, pour occuper un emploi en Suisse. Ces personnes disposent ainsi d'un salaire (suisse) plus élevé, et de conditions de logements (françaises) moins onéreuses.

Une faible taille des pôles urbains

Les jeunes ont tendance à aller majoritairement vers les grandes villes avec une polarisation très forte vers l'Île-de-France. Face à des métropoles de la taille de Lyon ou Strasbourg, et avec l'attrait inévitable de Paris, la Franche-Comté avec sa capitale régionale de taille modeste et une armature urbaine plutôt faible, notamment dans le Jura et en Haute-Saône, dispose de peu d'atouts pour faire venir les jeunes.

Une région verte

Au-delà des facteurs géographiques et climatiques, le cadre de vie constitue un déterminant de l'attractivité d'un territoire. Il est cependant extrêmement difficile de proposer une mesure de comparaison du cadre de vie entre les régions. La proportion de résidences secondaires permet de se faire une idée (en supposant qu'une majorité des résidences secondaires sont achetées ou conservées parce que le cadre de vie est apprécié). La Franche-Comté arrive au 15^e rang des régions françaises en terme de poids des résidences secondaires dans le parc de logements derrière sept régions qui majoritairement ne sont pas réputés pour disposer d'un excellent cadre de vie (Nord-Pas de Calais, Lorraine, Alsace, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Picardie). On retrouve là l'importance de la position géographique avec une logique Nord-Sud assez nette. Quel que soit l'indicateur, on risque de faire un constat similaire sans qu'il soit évident de déterminer le sens d'un lien de causalité.

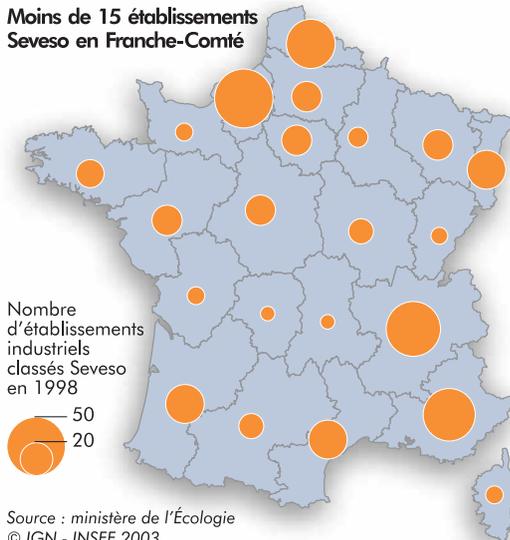
Attraction résidentielle

Parmi les éléments mis en avant par les sondages d'opinion pour juger de la qualité du cadre de vie, l'environnement occupe souvent une place de choix. Sans être capable d'en mesurer les conséquences, la Franche-Comté bénéficie de l'image de région verte. Avec 43% de surface boisée, un massif de moyenne montagne et deux parcs naturels régionaux, la région ne manque pas d'atouts. Les cours d'eau de la région sont peu pollués. Le nombre d'établissements classés Seveso est très faible (moins de 1% des établissements français à risque sont dans la région). Les indices de la qualité de l'air mesurés à Besançon placent la ville entre le 10^e et le 15^e rang parmi les 50 plus grandes villes françaises. Dans un contexte de préoccupation croissante des questions environnementales, tous ces indicateurs sont autant d'éléments favorables à l'attractivité de la région.

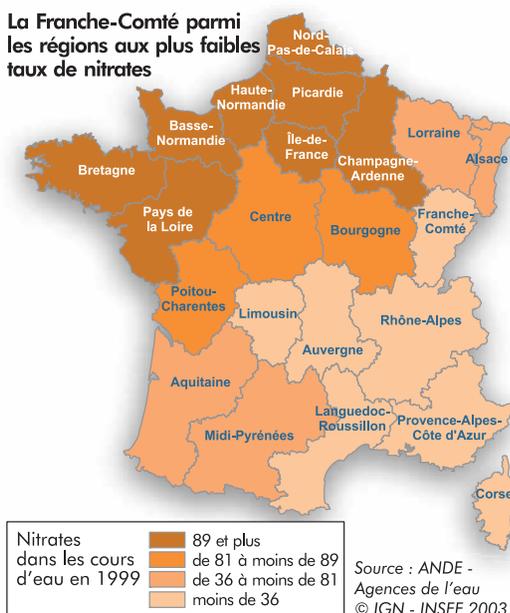
Un accès aux équipements plus difficile du fait de la structure rurale de la Franche-Comté

Concernant la desserte de la population par de nombreux équipements, la Franche-Comté souffre de son caractère rural et morcelé en de très nombreuses petites communes. Elle compte seulement 11 communes de plus de 10 000 habitants et le territoire franc-comtois est assez mal maillé par les bourgs et petites villes. Avec 4 départements et 1 786 communes pour 1 139 000 habitants au 1^{er} janvier 2004, la Franche-Comté est la région la plus morcelée de France. Si le nombre moyen d'habitants par commune ou par département étaient le même qu'en Franche-Comté, la France compterait 90 000 communes et 200 départements. De ce fait, l'accès aux équipements et services pour

Moins de 15 établissements Seveso en Franche-Comté



La Franche-Comté parmi les régions aux plus faibles taux de nitrates



Attraction résidentielle

la population est plus délicat en Franche-Comté que dans les autres régions de province. Cette difficulté tend même à augmenter avec la disparition progressive d'un certain nombre d'équipements de base (tabac, garage, alimentation...) ou de proximité (poste, médecin, pharmacie, boulangerie...) en milieu rural. En Franche-Comté, en 1998, 10% de la population est en situation d'isolement par rapport aux services de base, contre seulement 3% en moyenne en province.

L'offre de service médical dans la région est plus faible que la moyenne. Les densités de médecins spécialistes ou généralistes situent la Franche-Comté en 15 et 16^e position. Par contre, l'offre hospitalière (cliniques privées incluses) est conforme à la moyenne de province. Mais, avec 135 lits pour 100 000 habitants contre 171 en province, la Franche-Comté est assez mal dotée pour les soins de suite et réadaptation. Cependant, compter uniquement le nombre de lits est réducteur. En effet, offrir moins de lits peut être synonyme d'un meilleur développement de l'hospitalisation de jour ou d'un meilleur accompagnement pour les soins à domicile.

Le nombre de dentistes ou de masseurs kinésithérapeutes est également un peu faible. La répartition des activités médicales est inégale en France, obéissant encore à une logique Nord Sud favorisant ainsi la Côte d'Azur par rapport aux régions situées plus au nord, avec une exception notable pour l'Île-de-France, très bien dotée. Les structures d'accueil de personnes handicapées, aussi bien adultes qu'enfants sont en revanche assez bien développées dans la région (4^e).

L'offre d'hébergement en maison de retraite est relativement faible (19^e région sur 22). Ceci peut être vu comme le succès d'une politique de maintien à domicile, mais n'aide pas à attirer des retraités qui peuvent se préoccuper de l'offre disponible en cas de dépendance future.

L'offre de services culturels (nombre de fauteuils en cinéma, de musées, de bibliothèques) place la Franche-Comté dans la moyenne des régions de province.

Des prix modérés dans l'immobilier et une offre de logement social importante

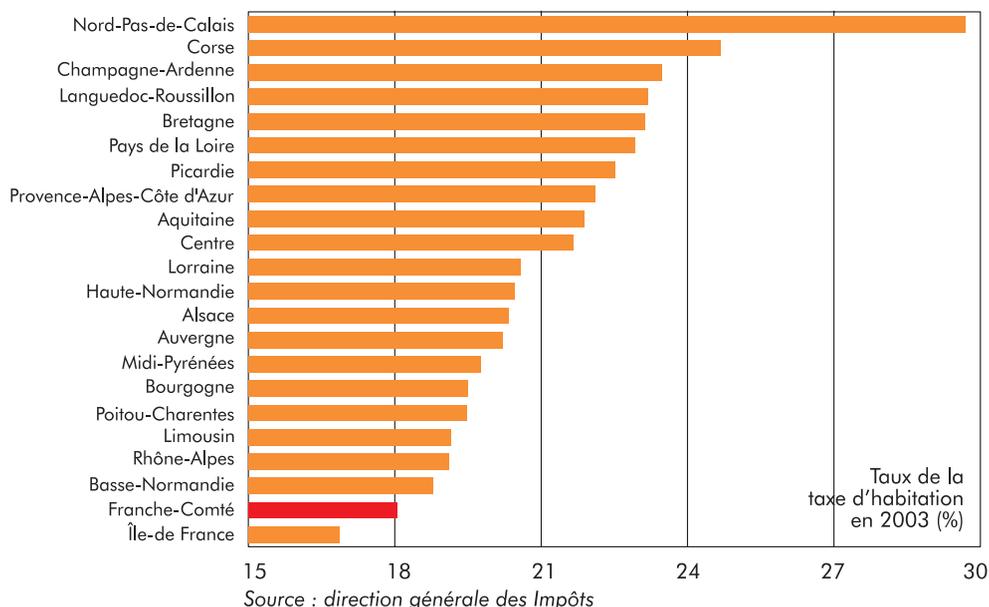
En termes de poids du logement social, la Franche-Comté est la sixième région française après l'Île-de-France, Champagne-Ardenne, la Haute-Normandie, Rhône-Alpes et la Picardie. Cette offre importante constitue un atout pour attirer les jeunes pour qui le prix est un facteur important. Quant au prix des logements dans le secteur privé, ils augmentent fortement depuis 5 ans (+40%) mais restent inférieurs d'environ 20% à ceux observés au niveau national, ce qui peut être un facteur d'attractivité important.

Attraction résidentielle

Une fiscalité locale assez faible sur les ménages

En moyenne, la fiscalité locale sur les ménages est assez faible dans la région. Les taux globaux d'imposition placent la Franche-Comté en 21^e position sur 22 pour la taxe d'habitation et le foncier non bâti et en 18^e position pour le foncier bâti. Cette faible imposition est un facteur supplémentaire d'attractivité résidentielle. Elle s'explique par la forte présence de petites communes rurales qui appliquent en moyenne des taux plus faibles, mais également à des ressources importantes liées à la taxe professionnelle qui permettent à certaines communes de moins imposer les ménages.

Très faible taux de la taxe d'habitation en Franche-Comté



Attraction estudiantine

Les études supérieures sont un des principaux motifs de mobilité dans la vie. Le départ des jeunes, redouté dans de nombreux territoires, commence souvent pour des raisons de poursuites d'études. À l'échelle d'une région, les mouvements sont importants. Avec la concurrence des sites universitaires, les échanges d'étudiants d'une région à l'autre augmentent en fonction de l'âge et du niveau d'étude.

L'ampleur des mouvements, le caractère très spécifique du monde étudiant, ainsi que l'enjeu majeur que représente le départ des jeunes pour la région de Franche-Comté justifient pleinement un coup de projecteur sur le thème de l'attractivité estudiantine.

Entre 1990 et 1999, le solde migratoire franc-comtois des étudiants est négatif. Il contribue au tiers du déficit total et à 87% du déficit des 18-24 ans⁽¹⁾. Il semble donc important de comprendre les motifs de départ de cette population vers les régions voisines.

(1) Ce rapport pourrait être supérieur à 100% puisque le solde global résulte de la somme de soldes de catégories de population qui peuvent être de différents signes. Ce chiffre sert uniquement à montrer l'ampleur du phénomène ; il est important car le solde migratoire des 18-24 ans est très déficitaire, et la première raison en est la poursuite des études supérieures en dehors de la région.

Mesure de l'attraction

Besançon, 6^e ville universitaire de France en part d'étudiants

En 1999, 31 700 jeunes suivent des études supérieures en Franche-Comté, soit 2,9% de la population. Cette proportion situe la région à la 14^e place des régions métropolitaines. La Franche-Comté présente une structure de population relativement jeune par rapport aux autres régions et les étudiants y sont fortement représentés. Mais le nombre d'étudiants dépend aussi de la propension à étudier des jeunes en âge de faire des études. Placée au 11^e rang sur 22 pour cet indicateur, la Franche-Comté se situe dans la moyenne.

Besançon bénéficie pleinement de son statut de capitale régionale et de pôle universitaire. Au niveau de l'aire urbaine de Besançon, on dénombre 8,3% d'étudiants dans la population totale. Cette part relativement importante confère à la ville une image dynamique. Besançon se situe ainsi à la 6^e place des villes universitaires de métropole, Belfort à la 32^e place avec 3,8%.

Pourtant, la région perd des étudiants. En 1999, par le jeu des migrations résidentielles, la Franche-Comté a perdu 4 900 étudiants par rapport à 1990. Ce solde se décompose en 5 500 arrivées pour 10 400 départs. Sur cette période, seules six régions métropolitaines perdent plus d'étudiants que la Franche-Comté.

Principales aires urbaines selon la part des étudiants en 1999 : plus de 20 000 étudiants à Besançon

Aire urbaine	Population régionale en 1999 (exhaustif)	Nombre d'étudiants au lieu de résidence	Part des étudiants (en %)	Nombre d'étudiants au lieu d'étude	Nombre d'étudiants au lieu d'étude pour 100 habitants
1 Poitiers	209 250	22 867	10,9	28 527	13,6
2 Montpellier	459 946	47 283	10,3	54 139	11,8
3 Rennes	521 183	46 234	8,9	52 259	10,0
4 Grenoble	514 586	44 564	8,7	52 180	10,1
5 Nancy	410 405	35 426	8,6	40 809	9,9
6 Besançon	222 388	18 377	8,3	20 559	9,2
7 Dijon	326 886	26 191	8,0	28 604	8,8
8 Toulouse	964 914	76 880	8,0	90 958	9,4
9 Reims	291 701	22 598	7,7	25 956	8,9
10 Angers	332 737	25 004	7,5	27 719	8,3
11 Caen	370 752	26 411	7,1	29 259	7,9
12 Amiens	270 809	18 948	7,0	23 183	8,6
13 Clermont-Ferrand	409 533	28 386	6,9	31 427	7,7
14 Tours	376 131	25 225	6,7	28 057	7,5
15 Chambéry	131 267	8 429	6,4	10 294	7,8

Source : INSEE - recensement de la population 1999

Attraction étudiante

L'Île-de-France, l'Alsace et Rhône-Alpes, principales régions d'échange

À l'instar de toutes les régions de France, exceptée Midi-Pyrénées, les échanges entre la Franche-Comté et l'Île-de-France sont élevés et largement déficitaires pour la Franche-Comté. Ils sont dus essentiellement à l'importance de l'offre de formation de l'Île-de-France mais également à l'attraction de la capitale sur le reste des régions.

Des échanges importants se produisent également entre la Franche-Comté et les régions limitrophes : l'Alsace, Rhône-Alpes et dans une moindre mesure, la Lorraine et la Bourgogne. Le solde de ces migrations est toujours déficitaire pour la Franche-Comté.

Il existe des différences selon le niveau d'étude. Les étudiants de premier cycle se dirigent le plus souvent vers l'Alsace et Rhône-Alpes. Les arrivées nettes d'étudiants provenant de Franche-Comté y sont trois à six fois plus importantes que dans les trois autres régions (Île-de-France, Bourgogne, Lorraine).

Pour les étudiants de première année de deuxième cycle, seule l'Alsace se détache avec un solde migratoire de 350 étudiants alors que les soldes des quatre autres régions sont inférieurs à 200.

En deuxième année de deuxième cycle ou en troisième cycle, les étudiants privilégient la capitale juste après l'Alsace.

Dans ces échanges, outre la proximité géographique, l'offre de formation est l'élément essentiel. Rhône-Alpes et l'Alsace, respectivement aux 2^e et 12^e places pour le nombre de formations offertes, attirent fortement les étudiants francs-comtois. La Lorraine, malgré sa 3^e place, attire peu d'étudiants francs-comtois. Le solde avec cette région dépasse à peine celui avec la Bourgogne qui ne se place pourtant qu'en 17^e position en matière d'offre.

Des taux de départ et d'arrivée moyens

Dans le supérieur, la Franche-Comté retient un peu plus de 7 étudiants sur 10, ce qui la place au 15^e rang des régions métropolitaines. Le taux d'arrivées (20,3%) ne permet pas de combler le déficit lié au taux de départ (28,3%).

Départs et arrivées des étudiants en Franche-Comté entre 1990 et 1999 : un déficit proche de 5 000 étudiants dans le supérieur

Niveau d'étude	Taux de départ (en%)	Rang	Taux d'arrivée (en%)	Rang	Soldes
1 ^{er} cycle	23,4	14 ^e	15,4	13 ^e	- 1 930
Bac+3	31,6	15 ^e	23,3	15 ^e	- 1 000
Bac+4 et plus	36,5	15 ^e	24,4	19 ^e	- 1 950
Total	28,3	15 ^e	20,3	16 ^e	- 4 870

Source : INSEE - recensement de la population 1999

Attraction étudiante

Une attractivité moyenne pour les étudiants du premier cycle

En 1999, la Franche-Comté compte près de 18 500 étudiants de premier cycle contre 20 200 en 1990, soit une diminution de 9,5% en neuf ans. Le taux de départ pour ces étudiants atteint 23,4%, plaçant la Franche-Comté à la 14^e place. Parmi les régions métropolitaines, ce taux de départ est maximal en Corse (42,2%), tandis qu'il est inférieur à 10% dans le Nord-Pas-de-Calais. Pour le taux d'arrivée, la Franche-Comté se situe également dans le milieu du classement avec une valeur de 15,4%.

Le premier cycle n'est guère représentatif de l'attractivité d'une région. En effet, la formation, à ce niveau, reste relativement généraliste et l'offre est comparable dans toutes les régions. Le deuxième cycle entraîne plus de mobilité même si ce niveau d'étude n'est pas encore le plus décisif. On y trouve, en effet, encore beaucoup de filières « classiques » présentes dans la plupart des régions.

Le déficit s'accroît avec le niveau de formation

En 1999, la Franche-Comté compte près de 5 900 étudiants en licence. Par migration, la région a perdu 1 000 étudiants de ce niveau par rapport à 1990. Le taux d'arrivée est de 23,3%, plaçant la Franche-Comté au 15^e rang, loin derrière le Languedoc-Roussillon (35,6%). Le taux de départ, de 31,6%, situe la Franche-Comté plutôt dans le bas de l'échelle. Ce dernier s'échelonne de 10,4% pour le Nord-Pas de Calais à 36,2% pour la Picardie.

Les étudiants en licence représentent 19% des étudiants francs-comtois. Cette proportion est la plus faible des régions françaises. Cependant, ce pourcentage varie peu selon les régions.

Les étudiants inscrits en deuxième année de deuxième cycle ou en troisième cycle représentent près de 24% de l'ensemble des étudiants francs-comtois. Ce pourcentage place la région en 14^e position, près de 10 points derrière l'Île-de-France qui est la région la mieux dotée.

En 1999, la Franche-Comté compte 7 300 étudiants de deuxième année de deuxième cycle ou de troisième cycle. Par migration, la région en a perdu 2 000 depuis 1990. En terme de rétention, elle se positionne au 15^e rang. Le taux d'arrivée confirme cette faible attractivité. Avec 24,4%, la Franche-Comté occupe la 19^e place, le meilleur taux étant atteint par l'Alsace avec 41,0%.

À ce niveau d'étude, les étudiants deviennent beaucoup plus mobiles, ce qui est confirmé par l'augmentation des taux de départ et d'arrivée des étudiants. En effet, ils recherchent une spécificité, voire un certain prestige dans leur formation pour donner un poids plus important à leur cursus. C'est alors en grande partie par la diversité et la spécificité des formations qu'elle offre, qu'une région est attractive ou non.

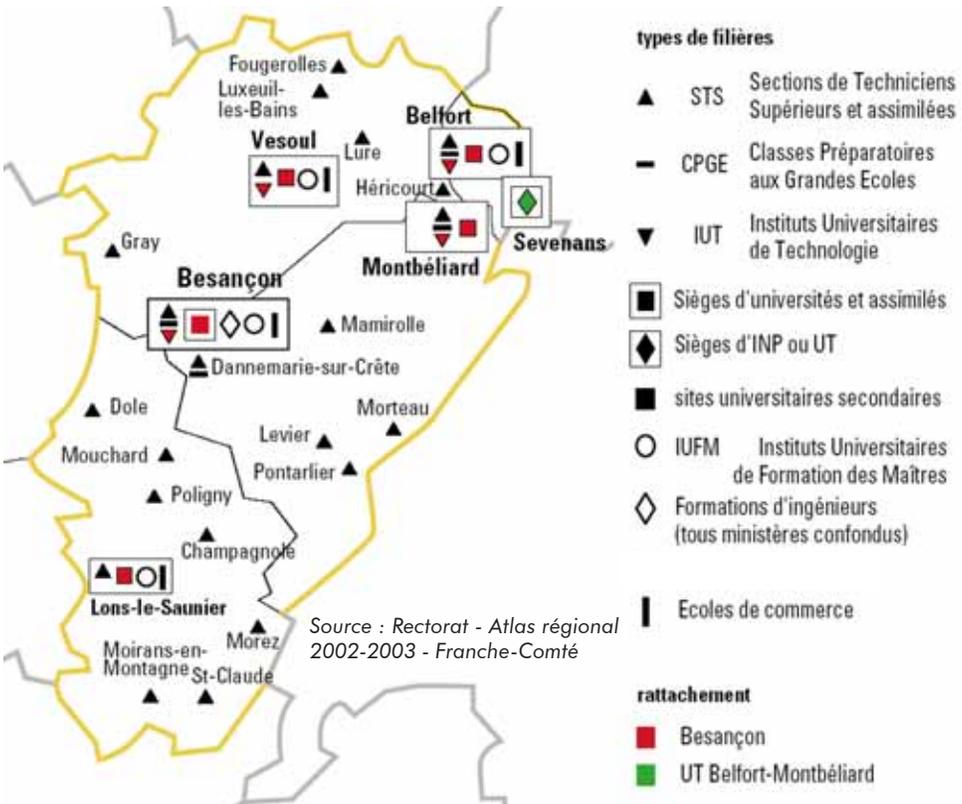
Facteurs d'attractivité

Les facteurs d'attractivité spécifiques aux étudiants sont essentiellement liés à l'offre de formation, son volume et sa diversité. Bien sûr, d'autres facteurs tels que l'attractivité culturelle ou un marché immobilier favorable entrent en compte mais ils ne sont pas particulièrement propres au monde étudiant.

La Franche-Comté possède une des 3 universités technologiques de France

La Franche-Comté abrite 83 établissements d'enseignement supérieur (année 2002-2003). Les deux universités présentes dans l'académie sont l'Université de Besançon et l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM). L'académie fait ainsi partie des trois seules de France proposant une université technologique, les autres étant localisées à Compiègne et Troyes.

Principales filières de l'enseignement supérieur en 2002-2003



Attraction étudiante

L'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM), l'UTBM ainsi que l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC) sont les trois écoles d'ingénieurs, dépendantes des universités, qu'offre la Franche-Comté. La présence de ces trois écoles traduit la cohérence recherchée entre ces formations et le tissu économique local.

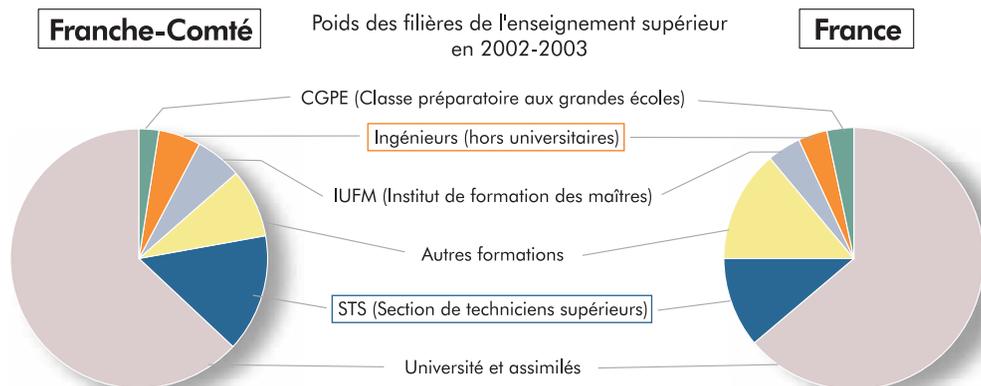
La région propose également un choix de quatre écoles de commerce, gestion, comptabilité, dont l'École de Commerce et de Distribution (ECD) et l'Institut de Management Européen des Affaires (IMEA).

Un fort pourcentage d'ingénieurs

L'attractivité étudiante est un phénomène cumulatif. En effet, une ville sera d'autant plus attirante qu'elle hébergera déjà un certain nombre d'étudiants. L'ambiance, les installations pour l'enseignement mais également pour le sport et la culture seront alors plus propices à l'accueil de nouveaux étudiants. Au-delà du nombre absolu, la proportion d'étudiants dans la population donne une certaine image de la ville (jeunesse, animation). Besançon est alors plutôt bien placée parmi les pôles universitaires. La Franche-Comté compte 38,3% d'étudiants parmi les 20-25 ans (contre 46,6% en France métropolitaine). Ce ratio place la Franche-Comté au 14^e rang des régions françaises loin derrière l'Île-de-France, première avec 61,3% mais nettement devant la Picardie, en dernière position avec 27,8%.

En se limitant aux étudiants inscrits à l'université, ce pourcentage est de 21,6%. Le rang de la Franche-Comté ne change pas, tout comme les régions aux extrémités du classement, qui sont toujours l'Île-de-France (38,2%) et la Picardie (13,3%). La région se distingue, en revanche, par un fort pourcentage d'élèves ingénieurs parmi les étudiants francs-comtois avec 5,4% soit le 8^e taux français. Rapporté à

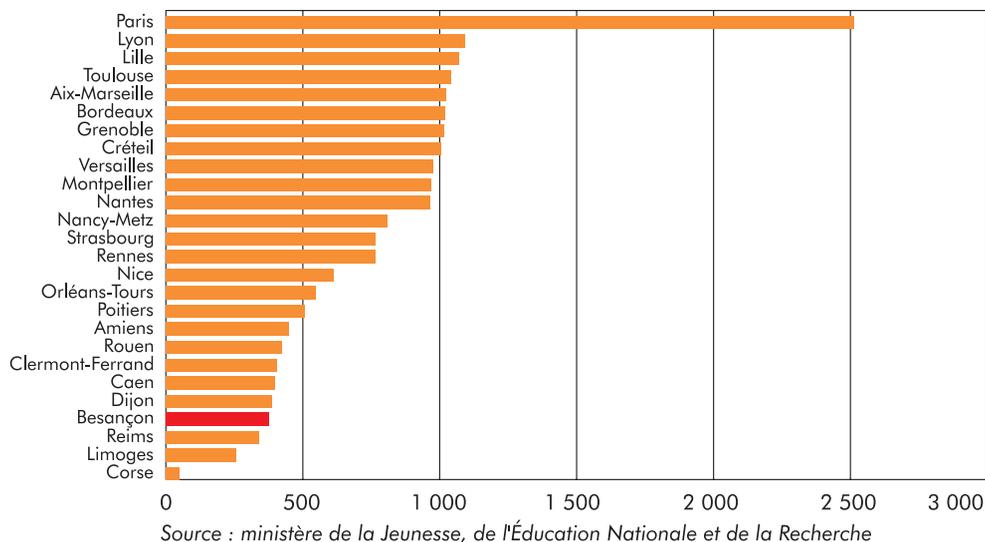
Plus d'ingénieurs et de techniciens supérieurs en Franche-Comté



Sources : ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Rectorat - Atlas régional 2002-2003

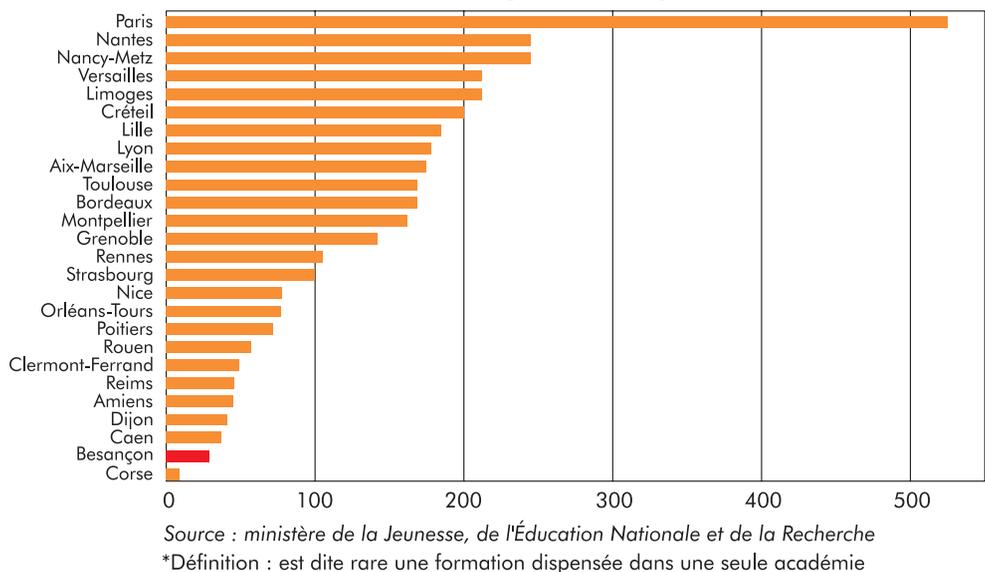
Attraction étudiante

Nombre de formations de 3^e cycle offertes par académie en 2002-2003



En troisième cycle, l'académie de Besançon reste en queue de peloton. L'offre de formations concerne 28 secteurs disciplinaires, ce qui la place au 23^e rang devant les académies de Reims, de Limoges et de Corse, et au même niveau que Dijon. En nombre total de formations, l'académie occupe également le 23^e rang, devant Reims et la Corse.

Nombre de formations « rares* » de 3^e cycle offertes par académie en 2002/03



Attraction étudiante

En troisième cycle, une région peut se démarquer par des formations très spécifiques. Or, la Franche-Comté n'offre qu'un faible nombre de formations rares de troisième cycle. En effet, vingt-neuf formations sont dispensées uniquement en Franche-Comté. Seule la Corse fait moins bien. Les formations présentes dans deux ou trois académies seulement sont également très peu implantées dans la région. La perte annuelle de plus de 6% d'étudiants de troisième cycle à la suite de migrations s'explique ainsi par une offre restreinte et peu spécifique.

Retenir ses étudiants ou les faire revenir : quel enjeu pour la région ?

Un des principaux enjeux pour la Franche-Comté n'est peut-être pas tant de retenir ses étudiants que de les faire revenir une fois leurs études achevées. En effet, la Franche-Comté est une petite région et par la même, ne peut rivaliser avec des régions plus importantes, possédant un pôle urbain dominant et proposant une offre de formations plus étendue. La région peut renforcer encore les formations spécifiques en lien avec la nature de l'économie locale. Toutefois, les étudiants franc-comtois voulant se spécialiser sont très souvent contraints de poursuivre leurs études ailleurs. Cependant, la majorité d'entre eux se dirigeant vers des régions limitrophes, la Franche-Comté pourrait tenter de « reconquérir » ce potentiel de matière grise. La question rejoint alors celle de l'attractivité résidentielle ou économique. Une offre d'emplois adaptée, un dynamisme social et culturel, un parc de logements accessible pourraient servir d'atouts à la région.

Attraction économique

Un des moteurs de l'attractivité d'une région est sa capacité à attirer actifs et entreprises sur son territoire. Cela passe bien sûr par l'investissement, la capacité d'innovation, le développement de compétences spécifiques, contribuant à façonner l'image d'une région dynamique...

À la question : « la Franche-Comté donne t'elle envie d'y exercer son activité professionnelle ? », on répondra en séparant deux optiques : celle des actifs et celle des employeurs. Bien qu'interdépendantes, on distinguera alors l'attractivité sur la main-d'oeuvre et l'attractivité sur les établissements.

En privilégiant les indicateurs quantitatifs et la comparaison aux autres régions, on s'efforcera de faire le point sur les mouvements caractérisant l'attraction du territoire. Les facteurs d'attractivité permettant d'expliquer ces constats seront ensuite examinés avec une approche plus qualitative.

Partie 1 ÉTABLISSEMENTS

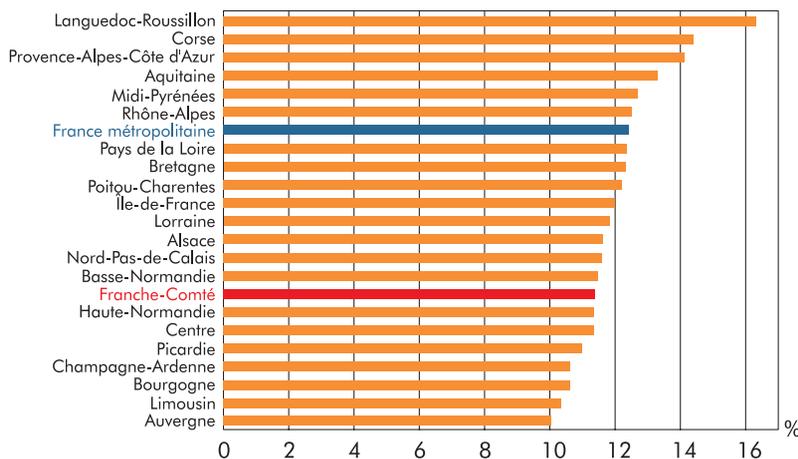
Mesure de l'attraction

Peu de créations d'établissements, très peu d'emplois associés, mais un taux de survie élevé

La capacité d'une région à attirer de nouveaux établissements est déterminante pour la création d'emploi et son développement économique. Sur la période 2002-2004, la Franche-Comté se place seulement en 15^e position parmi les régions françaises les plus créatrices d'établissements. Le renouvellement de son stock d'établissements (taux de créations pures) s'établit à 8,0% contre 9,3% en France. Les taux de créations régionaux sont particulièrement faibles dans les secteurs du commerce, des hôtels-cafés-restaurants et de l'industrie hors agroalimentaire. Cependant, le taux de survie à 5 ans des entreprises franc-comtoises se situe parmi les plus élevés : 58% des entreprises créées en 1998 dans la région ont passé leur cinquième anniversaire, soit le 3^e taux des régions, la moyenne métropolitaine étant de 51%.

Au-delà de ce constat, la région se distingue par la faiblesse des emplois induits par les nouvelles unités. Alors qu'en France on estime leur poids à 1,5% de l'ensemble des emplois, il est seulement de 0,9% en Franche-Comté. Cela correspond à 6 200 créations d'emploi en 3 ans, contre près de 10 000 emplois, si les créations d'établissements étaient du même ordre et de même nature qu'en France. La région est la dernière région métropolitaine en ce qui concerne la part des effectifs des nouvelles structures. Ce déficit est dû au poids de secteurs peu créateurs mais aussi à des créations d'emplois plus faibles. Les structures créées sont plus petites que dans les autres régions. Ainsi, la Franche-Comté n'est qu'au 18^e rang pour les services aux entreprises et au 21^e pour les autres services en termes d'emplois induits par les nou-

Un taux de créations d'établissements inférieur à la moyenne



Source : INSEE - Sirene fichiers démographiques 2002-2003-2004

Attraction économique

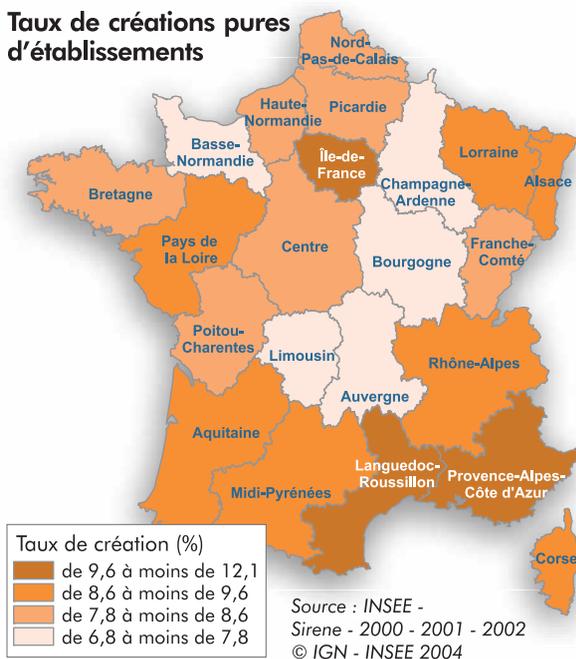
velles structures alors que la région se situe respectivement aux 13^e et 12^e places pour ce qui est du nombre de créations dans ces deux secteurs.

Transferts d'établissements : peu de mouvements en Franche-Comté

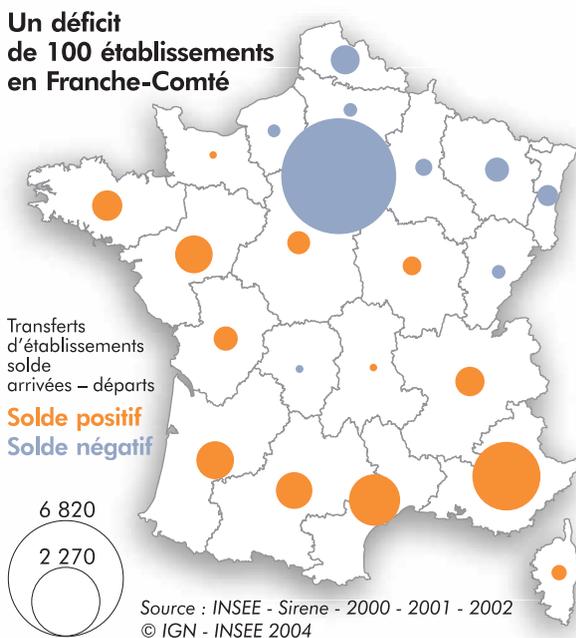
Globalement, la Franche-Comté se distingue surtout par la faible ampleur des mouvements d'établissements. Ainsi, il y a dans l'ensemble peu de départs (5^e taux de fuite seulement et 4^e sans la Corse, qui bénéficie de son caractère insulaire) mais également peu d'arrivées (18^e sur 22). Si la région retient bien ses établissements, elle exerce peu d'attraction sur ceux implantés ailleurs.

De 2000 à 2002, la Franche-Comté a perdu 100 établissements par le jeu des transferts entre régions. Rapporté au stock d'établissements, ce solde place la Franche-Comté en dix-septième position des régions françaises les plus « attractives » derrière la Haute-Normandie (15^e) la Picardie (16^e) et devant la Champagne-Ardenne (18^e) l'Alsace (19^e), le Nord-Pas-de-Calais (20^e) et la Lorraine (21^e). L'Île-de-France (22^e) est un cas à part. On retrouve ainsi aux dernières positions du classement les régions du nord de la France. La logique de migration nord-sud et est-ouest en direction du littoral, qui caractérise les migrations résidentielles, vaut donc également pour les transferts d'établissements. Les plus gros déficits de la Franche-Comté concernent les services, aussi bien à destination des particuliers (- 56) que des entreprises (- 36).

Taux de créations pures d'établissements



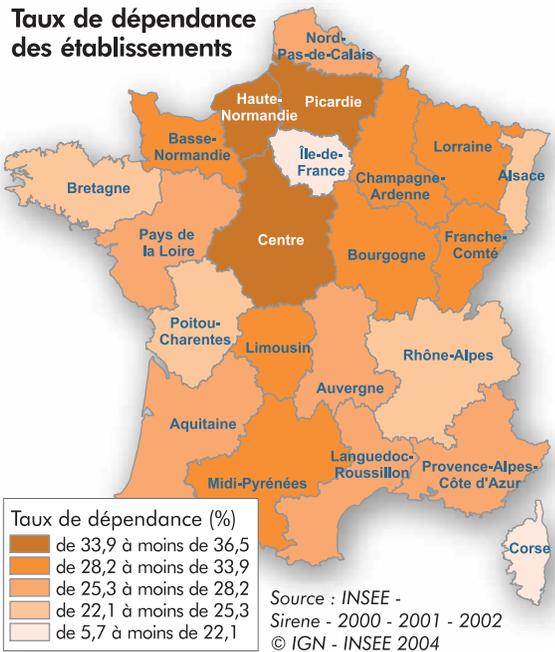
Un déficit de 100 établissements en Franche-Comté



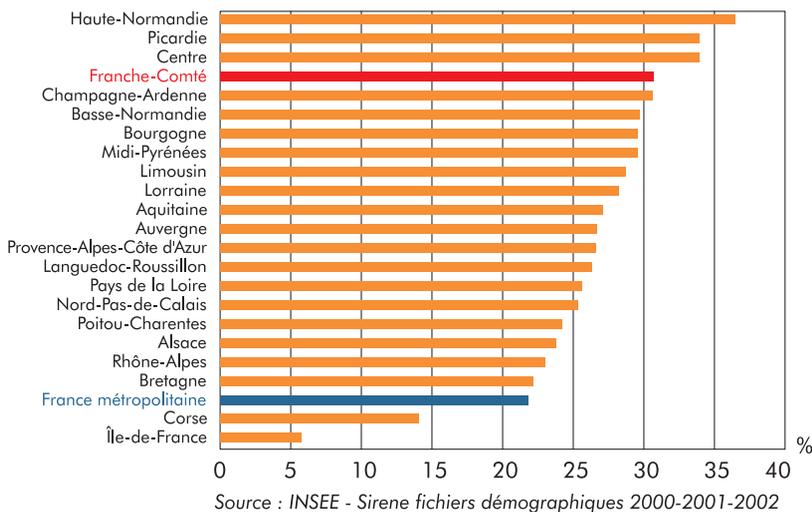
Attraction économique

La Franche-Comté : quatrième région la plus dépendante de sièges sociaux extérieurs

La Franche-Comté ne dispose pas d'un grand centre urbain, dont le rayonnement s'étend au-delà des limites régionales. Par ailleurs, sa position géographique excentrée ne la prédispose pas à accueillir les centres de décision des entreprises (sièges sociaux). Ainsi, dans les secteurs concurrentiels, un peu plus de 30% des effectifs de la région dépendent de sièges extérieurs. La région se place en dix-neuvième position pour la présence de sièges sociaux. Parmi les régions les moins bien positionnées (Champagne-Ardenne (18^e), Centre (20^e), Picardie (21^e) et Haute-Normandie (22^e), seule la Franche-Comté n'est pas limitrophe avec la région parisienne. Dans le cas des autres régions, la moindre importance de sièges sociaux s'explique en partie par la proximité de l'Île-de-France qui concentre un grand nombre de centres de décision. Ces régions sont également les plus industrielles, et la dépendance d'un siège extérieur est plus fréquente dans l'industrie.



Un taux de dépendance élevé

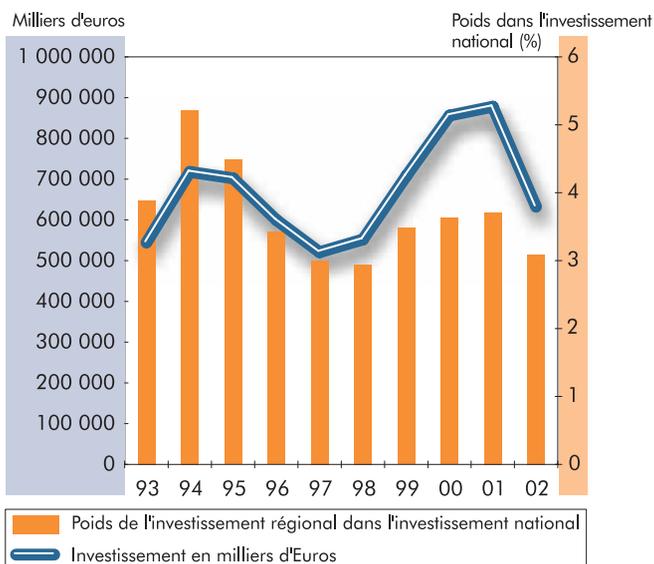


Attraction économique

Entre 500 et 900 millions d'euros investis chaque année dans l'industrie

La Franche-Comté est une région très industrielle. Elle est la première région française pour le poids des effectifs industriels et celui de la valeur ajoutée ⁽¹⁾. L'économie locale dépend très fortement de la santé de l'industrie. L'investissement industriel constitue, ici encore plus qu'ailleurs, un véritable moteur de l'économie. Il possède un effet d'entraînement sur les services, sur l'emploi, sur le niveau de revenu et, en conséquence, sur la consommation et la demande de services émanant des particuliers. Entre 1993 et 2002, la Franche-Comté a attiré 3,4% des investissements nationaux dans l'industrie, ce qui correspond à son poids en matière d'emploi (3,3%). Comparés à la part de la Franche-Comté dans la valeur ajoutée industrielle nationale (2,6%), ces ratios montrent que l'industrie franc-comtoise n'est pas une industrie à forte valeur ajoutée. Même s'ils restent à un niveau conséquent, les investissements n'ont pas pour autant connu une évolution favorable. Sur la période 1993-2002, le poids de l'investissement industriel régional dans l'investissement national a tendance à diminuer. Sur cette période, l'industrie automobile (constructeurs + équipementiers) a investi 2,7 milliards d'euros en Franche-Comté, soit 38% de l'investissement total de l'industrie manufacturière régionale. Enfin, la région se distingue par une très faible participation étrangère dans les investissements industriels, 18% des investissements contre 38% en France, soit une différence de près de 100 millions d'euros si la Franche-Comté accueillait autant de capitaux étrangers en proportion que la France.

Une baisse tendancielle des investissements industriels



Source : INSEE - SESSI - SCEES

(1) En 2003, l'industrie rassemble 27% de l'emploi salarié régional et contribue à 26% de la valeur ajoutée.

Facteurs d'attractivité

Un déficit de cadres, mais une proportion de jeunes actifs diplômés dans la moyenne

Parmi les facteurs susceptibles d'inciter un entrepreneur à choisir une région d'implantation, le niveau de qualification de la main-d'œuvre locale a une influence certaine. On délocalise ainsi certaines tâches informatiques dans les pays d'Europe de l'Est parce que la main-d'œuvre locale est compétente dans le domaine. S'il n'y avait que des considérations de coût, ces tâches iraient plus loin, d'autant plus qu'il s'agit d'activités où les coûts de transports sont très faibles.

La Franche-Comté est une région traditionnellement industrielle et ouvrière. Elle souffre d'un faible taux d'encadrement avec 35 500 cadres alors qu'elle en compterait 39 000 si le taux d'encadrement était le même qu'en province. Ce déficit de 3 500 cadres est pour un tiers lié à un effet de structure. En effet, les secteurs économiques les plus représentés, dans la région, ne sont pas les plus riches en emplois de cadres. Cependant, les deux tiers de cette différence tiennent à des taux d'encadrement sectoriels plus faibles liés, en partie, à la faible présence de sièges sociaux sur place.

Une proportion de cadres inférieure à la moyenne nationale, et plus d'ouvriers

Emploi au lieu de travail par catégorie socioprofessionnelle	Franche-Comté		Province	Indice de spécificité
	Effectif	%	%	
Ouvriers non qualifiés	58 691	13,6	10,4	131
Techniciens	18 294	4,3	3,6	117
Ouvriers qualifiés	78 595	18,3	16,2	113
Professions intermédiaires de la fonction publique	43 614	10,1	10,1	100
Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	20 126	4,7	4,8	97
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	2 930	0,7	0,7	96
Artisans	13 672	3,2	3,3	96
Contremaîtres, agents de maîtrise	9 886	2,3	2,4	96
Personnels des services aux particuliers	24 201	5,6	5,9	95
Employés de commerce	15 803	3,7	3,9	95
Employés de la fonction publique	48 613	11,3	12,0	94
Agriculteurs exploitants	13 990	3,3	3,5	93
Employés administratifs d'entreprise	26 109	6,1	7,0	87
Commerçants et assimilés	11 099	2,6	3,0	85
Cadres d'entreprise	15 356	3,6	4,2	84
Professions libérales	5 075	1,2	1,4	83
Professions intermédiaires des entreprises	21 701	5,0	6,2	82
Ouvriers agricoles	2 691	0,6	1,3	47
Total	430 446	100,0	100,0	///

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - exploitation complémentaire

Note de lecture : l'indice de spécificité est calculé en rapportant, pour chaque catégorie socioprofessionnelle, la part de cette CS dans l'emploi dans la région et cette même part pour la province (France métropolitaine hors Île-de-France). Ainsi, la proportion d'ouvriers non qualifiés en Franche-Comté est égale à 1,31 fois celle de la province (indice de 131).

Attraction économique

Le nombre de professions intermédiaires, techniciens, agents de maîtrise est presque conforme au taux attendu compte tenu des secteurs d'activité en place. Parallèlement, la région propose 137 000 emplois d'ouvriers, soit 22 500 de plus que si la région avait une proportion d'ouvriers conforme à la moyenne nationale. Sur cet excédent, 60% est imputable à des spécificités sectorielles. Enfin, parmi la main-d'œuvre ouvrière, les emplois non qualifiés sont proportionnellement plus nombreux : en 1999, 42% des ouvriers étaient non qualifiés contre 38% en moyenne en France. L'écart avec la France s'est sensiblement réduit entre 1990 et 1999.

Les Francs-Comtois ne sont pas parmi les plus diplômés, mais ceci est lié à la structure du tissu productif. En effet, le niveau de formation des jeunes actifs francs-comtois entre 25 et 30 ans, est conforme à la moyenne des régions de province. La Franche-Comté se situe au 7^e rang des régions françaises classées selon la part de non-diplômés, mais la part des diplômés ayant au minimum un bac+2 place la région au 9^e rang.

Les salaires : pas vraiment de déterminant local

Les salaires francs-comtois sont inférieurs de 9,6% à la moyenne nationale quel que soit le secteur. Mais il faut chercher les déterminants ailleurs que dans une explication géographique. Ainsi, dans l'industrie, hors Île-de-France, l'écart entre le salaire moyen franc-comtois et celui des autres régions est inférieur à 5%.

Dans la région, le fort poids des ouvriers et la faible part de cadres expliquent en grande partie cette différence significative. Les principaux déterminants des salaires sont la qualification, le niveau de diplôme, l'âge, l'ancienneté, le secteur d'activité (par exemple, le secteur énergétique est fortement rémunérateur et les centrales nucléaire ou les raffineries sont inexistantes en Franche-Comté), la taille de l'entreprise, le sexe... La région d'implantation influe peu sauf pour une « prime de vie chère » qui explique des salaires plus élevés en Île-de-France et un phénomène de diffusion dans les grandes villes en fonction de leur taille. En bref, les salaires sont certes plus faibles en moyenne, mais il s'agit d'un effet de structure qui n'est en aucun cas un facteur d'attractivité.

Un salaire horaire inférieur à la moyenne nationale			
Salaire net horaire moyen 2003 (en euros)	Franche-Comté	France métropolitaine	Écart (en %)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	20,2	22,2	- 9,0
Professions intermédiaires	12,0	12,1	- 1,3
Employés	8,2	8,4	- 2,9
Ouvriers qualifiés	9,1	9,1	+ 1,0
Ouvriers non qualifiés	7,8	7,6	+ 1,8
Ensemble	10,3	11,4	- 9,6

Source : INSEE - DADS 2003

Champ : salariés à temps complet dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des services, dans les établissements hospitaliers et les associations.

Attraction économique

Une pression fiscale faible

La pression fiscale sur les entreprises est plutôt faible en Franche-Comté. Avec des bases très importantes de taxe professionnelle, les collectivités locales n'ont pas besoin d'appliquer des taux élevés pour disposer de recettes fiscales par habitant comparables à la moyenne nationale. Par ailleurs, le taux moyen de la taxe sur le foncier non bâti est très faible. Cependant, même s'il s'agit d'une ressource non négligeable pour de nombreuses petites communes, les produits liés à cette taxe représentent une très faible part du total. Ces faibles taux s'expliquent essentiellement par le caractère rural de la région, et la petite taille des communes. Cette moindre pression fiscale devrait représenter un avantage comparatif pour la Franche-Comté. Néanmoins, la fiscalité est peu citée par les créateurs d'entreprises quand on leur demande de justifier le lieu d'implantation de leur établissement.

Une accessibilité moyenne

En revanche, l'accessibilité est toujours privilégiée. Dans ce domaine, la situation de la Franche-Comté peut être diversement appréciée. Montagneuse, excentrée en France, à proximité de régions peu densément peuplées (Bourgogne et Champagne-Ardenne), sans grande ville sur un axe majeur, la Franche-Comté accumule, a priori, les handicaps en matière d'accessibilité. Toutefois, le propos peut être nuancé car la région est entourée par l'Alsace et la région lyonnaise, deux régions qui possèdent des métropoles importantes à l'échelle européenne.

Ces secteurs qui donnent une image favorable d'une région

Malgré un poids important de l'industrie dont les effectifs reculent au niveau national et dans la région, le nombre total d'emplois a augmenté de près de 11%, de 1990 à 2002, en Franche-Comté, grâce au développement du tertiaire. Cette prédominance du secteur secondaire ne confère pas, à la Franche-Comté, une image très dynamique en matière d'emploi. Par contre, les régions dans lesquelles l'emploi tertiaire est fortement implanté donneront, parfois à tort, l'image de régions plus dynamiques. Selon une étude de l'OFCE, cette progression de l'emploi tertiaire accompagné d'un recul de l'emploi industriel a lieu en partie en raison d'un recentrage des entreprises industrielles vers le cœur de leur métier accompagnée d'une externalisation vers des entreprises de service d'une partie des emplois travaillant auparavant au sein de l'entreprise. Si on banalise cet effet organisationnel, l'emploi dans l'industrie a ainsi légèrement augmenté dans les années 90 en France.

Attraction économique

Hormis l'automobile, les secteurs à forte valeur ajoutée sont sous-représentés en Franche-Comté

Secteur d'activité (NAF 36)	Valeur ajoutée par salarié (en euros)	Indice de Spécificité Franche-Comté/France	
		Indice	Rang
Activités immobilières	618 207	67	25
Production de combustibles et de carburants	233 411	0	36
Eau, gaz, électricité	122 762	64	26
Recherche et développement	122 155	17	35
Agriculture, sylviculture et pêche	107 917	80	22
Pharmacie, parfumerie et entretien	100 021	30	34
Activités financières	93 134	58	29
Conseils et assistance	85 524	57	30
Industrie automobile	79 627	497	1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	70 516	89	19

Source : INSEE - Extraits et tableaux des comptes de la nation 2002 - Estimations d'emploi salarié 2002

Note de lecture : l'indice de spécificité est le rapport entre la valeur ajoutée régionale par salarié dans un secteur et la valeur ajoutée par salarié dans ce même secteur pour l'ensemble de la France. Dans l'industrie automobile, la valeur ajoutée par salarié est, dans la région près de 5 fois celle observée en France (indice 497).

La Franche-Comté n'est pas non plus spécialisée dans des secteurs à forte valeur ajoutée. Seuls les secteurs de l'industrie automobile (Peugeot) et de la construction ferroviaire (Alstom), classés parmi les dix secteurs à plus forte valeur ajoutée par emploi, sont bien implantés en Franche-Comté. L'industrie de l'énergie (hormis EDF et GDF) est peu présente ainsi que l'industrie pharmaceutique, les activités financières, celles de conseils et d'assistance ou de recherche-développement. Toutefois, en 2002, la région se situe au quatrième rang des régions de province pour la part des dépenses intérieures de recherche-développement dans le PIB.

Compte tenu de leur taille, les aires urbaines de la région sont normalement pourvues en « emplois métropolitains supérieurs » (EMS). Toutefois, ces emplois obéissant à une logique métropolitaine (plus l'aire urbaine est grande, plus elle concentre ce type d'emplois), la Franche-Comté n'est pas la terre d'accueil privilégiée de ces emplois.

En 1999, Besançon compte 5 700 emplois métropolitains supérieurs, soit 6,3% de l'emploi total de l'aire urbaine. Cette proportion atteint 7,9% sur Belfort, dont l'aire urbaine rassemble 3 400 EMS. Mais, l'effet d'entraînement est faible car, à l'échelle française, Belfort est une métropole de taille moyenne.

Des volumes d'emplois métropolitains supérieurs conformes à la taille de l'aire urbaine

	Emploi métropolitain supérieur en 1999	Taux d'emploi métropolitain supérieur en %	
		en 1999	en 1990
Besançon	5 700	6,3	6,4
Montbéliard	3 400	4,6	3,2
Belfort	3 300	7,9	6,4

	Rang selon le taux d'emploi métropolitain supérieur en 1999	Rang selon le volume d'emploi	Rang selon le volume d'emploi métropolitain supérieur
Besançon	35	35	34
Montbéliard	112	43	46
Belfort	19	71	45

Source INSEE : Recensements de la population 1990 et 1999

Mesure de l'attraction

Un départ important des jeunes actifs

Pendant la décennie 1990, la Franche-Comté a eu du mal à attirer de nouveaux arrivants qu'ils soient actifs ou non. Pour la région, les départs d'actifs sont plus nombreux que les arrivées. Ceci est plus lié à un manque d'attraction pure qu'à un départ des personnes travaillant sur place. Quelle que soit la tranche d'âge, la Franche-Comté se place en 12^e position pour le taux de départs, c'est-à-dire dans la moyenne des régions françaises mais tombe à la 19^e place pour le taux d'arrivées. Entre 1990 et 1999, la région a ainsi perdu 2% de ses actifs par migrations, et notamment 7% de ses jeunes actifs de moins de 30 ans, plus mobiles et qui partent en grande partie en région parisienne. De nombreux jeunes sont partis pour poursuivre leurs études et ne sont pas revenus.

Les cadres d'entreprises s'en vont...

Les emplois de cadres d'entreprises sont peu nombreux dans la région et le solde migratoire est très nettement déficitaire pour cette catégorie socioprofessionnelle. La région a perdu 9% de ses cadres d'entreprises en 9 ans. Cependant les cadres sont plus mobiles que les autres actifs. Ce solde négatif place la Franche-Comté en milieu de classement (13^e) selon cet indicateur. La Franche-Comté est moins bien classée pour les catégories socioprofessionnelles d'artisans, de commerçants, de chefs d'entreprises, de professions libérales et d'employés administratifs d'entreprises. Pour les ouvriers, très nombreux dans la région, les départs sont aussi nombreux que les arrivées. Parmi les départs, peu de personnes occupent un emploi dans l'industrie. Elles occupent plutôt un emploi dans le secteur tertiaire, plus volatil et moins présent que dans les autres régions, mais en progression.

Les chômeurs également

Malgré un taux de chômage plus faible qu'au niveau national, de nombreuses personnes à la recherche d'un emploi quittent la région. La Franche-Comté se place en cinquième position pour le taux de départ des demandeurs d'emploi derrière l'Île-de-France, le Centre, la Bourgogne et le Limousin. Pour les chômeurs, comme pour les autres catégories de population, la région n'est pas particulièrement attractive (16^e position). La Franche-Comté a vu le départ de 3% de chômeurs entre 1990 et 1999. Cette baisse place la région en 19^e position devant l'Île-de-France, Champagne-Ardenne et la Lorraine.

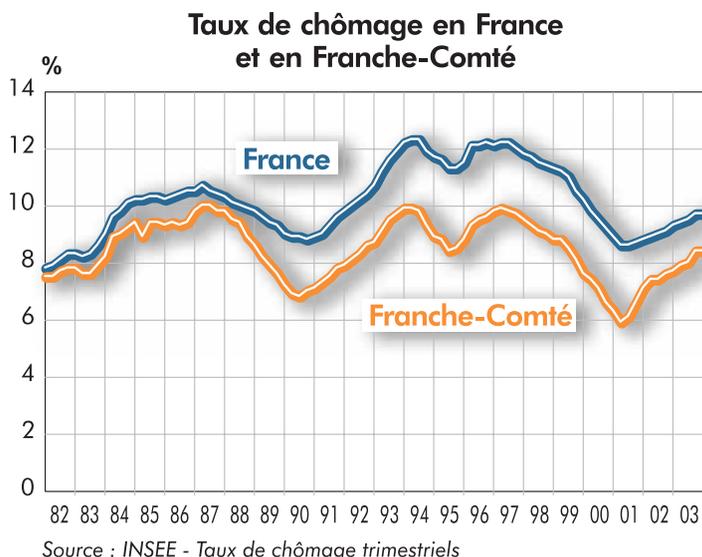
Facteurs d'attractivité

Les salaires : l'absence de secteurs fortement rémunérateurs peut être un handicap

En Franche-Comté, les salaires sont en moyenne plus faibles en raison de la nature des emplois proposés. Cette orientation liée à la structure de la production peut avoir une incidence sur l'attraction des salariés. Autant une entreprise a un domaine d'activité déterminé, autant un salarié possède une marge de manœuvre quant au choix du secteur d'activité. Le fait pour une région d'avoir de secteurs d'activité plus rémunérateurs est alors un atout. La Franche-Comté n'en dispose pas. En revanche, sur ce thème la proximité de la Suisse et de ses salaires plus élevés peut être un avantage pour les salariés. À l'inverse, cette proximité peut avoir un impact négatif sur les entreprises, en provoquant le départ d'une partie de la main-d'œuvre franc-comtoise.

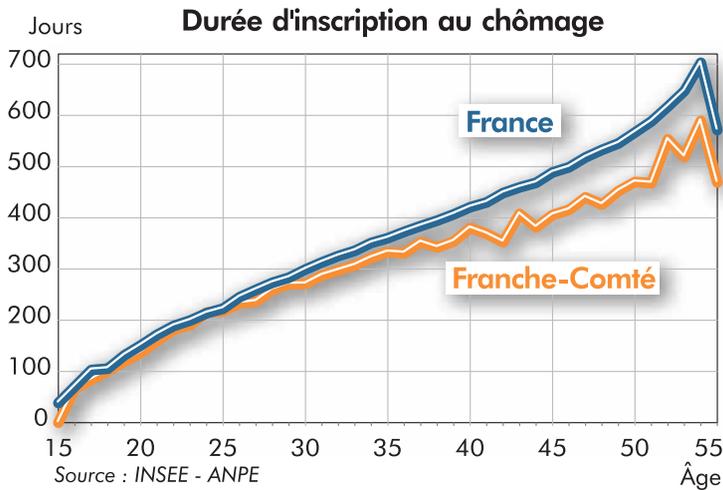
Une situation du marché du travail assez favorable

Depuis plus de vingt ans, la Franche-Comté affiche un taux de chômage plus faible qu'au niveau national. Même si les évolutions récentes sont défavorables⁽¹⁾, la région reste une des moins touchées par le chômage. Cette situation devrait inciter les salariés à choisir la Franche-Comté (qui bénéficie avec l'Alsace et le Limousin d'un taux historiquement très faible), la région tirant profit de la proximité de la Suisse et de l'Alsace. En 1999, 13 300 Francs-Comtois travaillaient en Suisse et 4 400 occupaient un emploi en Alsace.



(1) La Franche-Comté est, après l'Alsace, la région où le taux de chômage a le plus augmenté depuis juin 2001.

Attraction économique



En plus des opportunités d'emplois dans la région, ces deux territoires offrent de nombreux débouchés. Cette fluidité du marché du travail, renforcée par la présence de nombreux emplois d'intérim dans l'industrie (10 400 emplois équivalents temps plein en 2004), se retrouve dans les durées moyennes d'inscription au chômage. Celles-ci sont beaucoup plus courtes en Franche-Comté. Ainsi en 2004, entre 40 et 50 ans, les chômeurs francs-comtois ont une durée d'inscription moyenne au chômage inférieure de deux mois à la moyenne nationale. Passé 50 ans, le gain est proche de trois mois. De « faibles » durées d'inscription vont de pair avec un faible taux de chômage.

Mais le volume du marché du travail et la nature des emplois offerts peuvent constituer un frein pour attirer ou retenir les jeunes actifs

Les conditions du marché régional du travail sont plus favorables, mais la région souffre de sa faible densité de population et de sa faible densité d'emploi. Les opportunités d'emploi sont moins nombreuses qu'ailleurs et cela contribue à expliquer le départ de nombreux jeunes qui se dirigent vers les grandes métropoles. Par ailleurs, la nature des emplois offerts en Franche-Comté ne correspond pas nécessairement à la formation des plus jeunes. Depuis plusieurs décennies, les formations tertiaires ont connu un essor important en relation avec l'évolution de l'économie. Or, le poids du tertiaire est moins important en Franche-Comté que dans toutes les autres régions. Fin 2003, la région compte 66% d'emplois salariés tertiaires, soit 9 points de moins qu'au niveau national. Depuis 1998, cet écart s'est réduit d'un point et demi. En conséquence les personnes quittant la région sont majoritairement des employés administratifs d'entreprises. Malgré une recherche croissante d'adéquation entre les formations et le tissu économique, la région n'offre pas suffisamment de débouchés pour maintenir des jeunes ayant reçu une formation supérieure tertiaire ou en attirer.

Attraction touristique

Pour tous les territoires, l'attractivité touristique est un enjeu important. En effet, source de richesse et d'emplois directs ou induits, le tourisme est un ballon d'oxygène pour la viabilité de certains commerces ou équipements, et permet de diversifier les activités, en particulier dans le secteur agricole.

L'activité touristique repose sur la capacité d'un territoire à attirer des visiteurs. Que ce soit pour le sport, les visites culturelles ou plus généralement les activités de loisirs, les raisons de faire du tourisme sont variées. S'y ajoute également les déplacements professionnels qui contribuent à plus de la moitié de la clientèle hôtelière de la région.

L'attraction touristique peut se résumer dans cette question « la Franche-Comté donne-t-elle envie d'y passer ses vacances ou un week-end ? ». Pour mesurer le phénomène, on retiendra deux approches : l'une « directe » avec le nombre de séjours touristiques, et l'autre « indirecte » portant sur l'importance du secteur économique du tourisme. Un regard particulier sur l'offre d'hébergement touristique ou la restauration sera alors riche d'enseignements.

Mesure de l'attraction

Une région peu fréquentée par les touristes... sauf en hiver

La Franche-Comté accueille environ 1,7% des séjours des Français, aussi bien pour les courts séjours que pour les longs séjours correspondant généralement aux vacances. Cette donnée intègre la saison hivernale où les séjours sont particulièrement concentrés dans les massifs montagneux. La Franche-Comté figure ainsi parmi les nombreuses régions françaises peu touristiques. En effet, 7 régions sur 22 concentrent les deux tiers des nuitées françaises. Le littoral méditerranéen ou atlantique ainsi que les Alpes (et particulièrement la Haute-Savoie) sont plébiscités par les Français. Les autres régions, hormis l'Île-de-France et la Corse, peuvent être qualifiées de moins touristiques. La Franche-Comté ne se distingue pas non plus par un accueil important de touristes étrangers : malgré le caractère frontalier de la région, entre 1 et 2% de ceux qui séjournent en France viennent en Franche-Comté.

L'hiver, la région souffre moins de son absence de côtes et profite davantage de ses atouts montagneux. Le massif du Jura accueille ainsi de nombreux amateurs de sport d'hiver. Pourtant, comparé aux autres massifs, la place du ski alpin est très faible. En effet, seul 0,5% du chiffre d'affaires des remontées mécaniques en France provient du massif du Jura. En revanche, ce dernier est fort prisé pour le ski de fond. Ses stations recueillent un sixième du montant des redevances de ski de fond en France, en deuxième position derrière les Alpes du Nord, mais devant les Pyrénées, les Alpes du sud ou encore le Massif Central.

L'été, la Franche-Comté offre aux amateurs de randonnées et de VTT de nombreuses possibilités de s'adonner à ces activités. La pêche à la mouche est également pratiquée au bord des nombreuses rivières de la région. L'hôtellerie de plein air, ouverte majoritairement de mai à septembre, concentre près de 40% de ses nuitées dans le pays des Lacs avec la présence de campings de taille importante. Tous hébergements confondus, près des deux-tiers de la consommation touristique est dépensée au cours des mois d'avril à septembre.

L'attraction touristique conditionne les emplois et l'offre d'hébergement

Au-delà des déplacements et des séjours, une autre façon de mesurer l'attraction touristique est de considérer l'importance du secteur économique lié au tourisme. L'hypothèse sous-jacente dans cette approche indirecte est que, sur le long terme, l'offre (hébergement, restauration...) s'adapte à la demande (fréquentation touristique). Ainsi, on peut avoir une idée de l'attraction touristique en observant le secteur économique lié au tourisme.

Facteurs d'attractivité

Un climat peu propice aux courts séjours avant l'été

Le climat franc-comtois est réputé rude en hiver et les nuits peuvent être froides à l'automne et au printemps (voir cartes pages 51 et 52). Ainsi, la Franche-Comté ne se positionne pas en terre d'accueil pour les courts séjours du mois de mai par exemple. Par ailleurs la météo est également plutôt défavorable à la région à la fin de l'été où les touristes privilégieront des massifs montagneux plus ensoleillés.

Une faible affluence touristique qui peut être un atout qualitatif

La situation géographique de la Franche-Comté, excentrée et éloignée des côtes, ne représente pas un attrait pour les touristes français et même étrangers qui plébiscitent année après année le littoral atlantique ou méditerranéen. Cependant, l'attraction de la montagne n'est pas négligeable et se manifeste sur deux saisons. Avec la présence du Jura, massif de ski de fond par excellence, la Franche-Comté dispose d'un atout incontestable. Il s'agit néanmoins d'un massif de moyenne montagne dont l'enneigement, parfois intermittent, oblige à développer d'autres activités. Le massif franc-comtois est en revanche parfaitement adapté pour des activités de randonnée ou de VTT en été.

Si la Franche-Comté ne fait pas partie des régions les plus touristiques, des avantages peuvent en découler. En effet, le calme est parfois recherché par les touristes et la nature franc-comtoise est, à ce titre, suffisamment préservée pour représenter un véritable atout.

Peu de sites d'envergure capables de déplacer de nombreux visiteurs

Parmi les 240 sites français qui enregistrent annuellement plus de 100 000 entrées payantes en 2002, la Franche-Comté n'en compte que trois. La citadelle de Besançon, monument le plus visité, n'arrive qu'en 82^e position loin devant les salines royales d'Arc-et-Senans et le musée Peugeot à Sochaux.

La Franche-Comté dispose de peu de sites capables de déplacer du monde

Sites francs-comtois enregistrant plus de 100 000 entrées en 2002

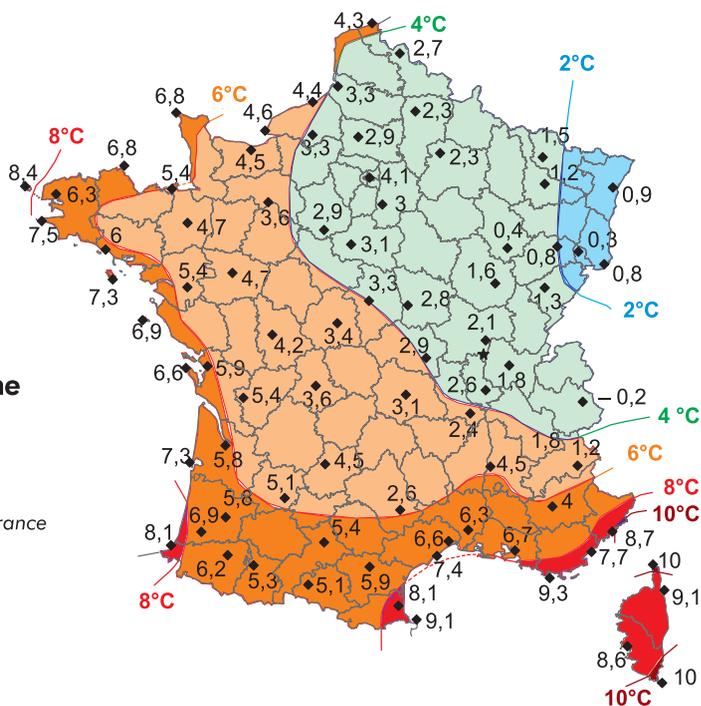
	Entrées	Rang
La citadelle de Besançon	280 000	82
La saline royale d'Arc-et-Senans	150 000	150
Le musée Peugeot à Sochaux	110 000	218

Source : direction du Tourisme - memento du tourisme

Attraction touristique

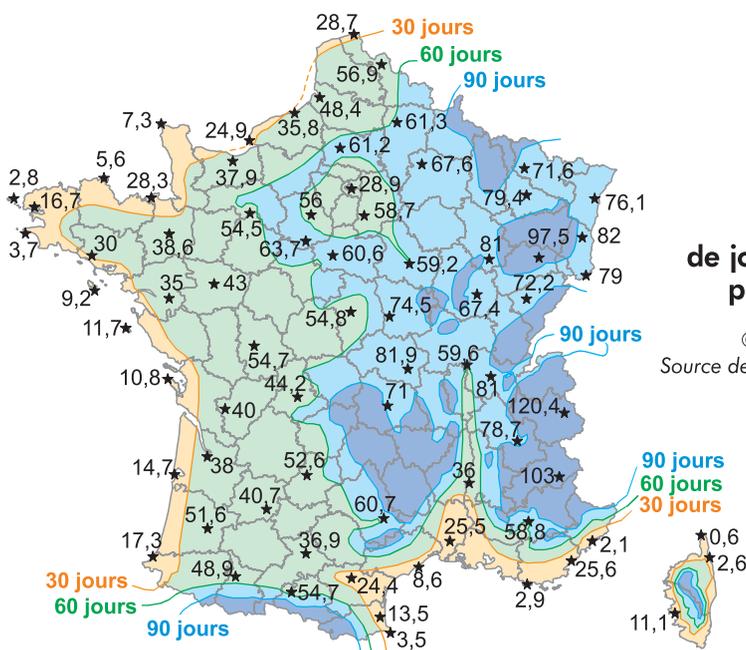
Température moyenne de janvier période 1961-1990

© IGN 1997 - INSEE 1999
 Source des données : Météo France
 (Moyennes climatiques)
 Cartographie INSEE (DAR)
 NB : isothermes réduites
 au niveau de la mer

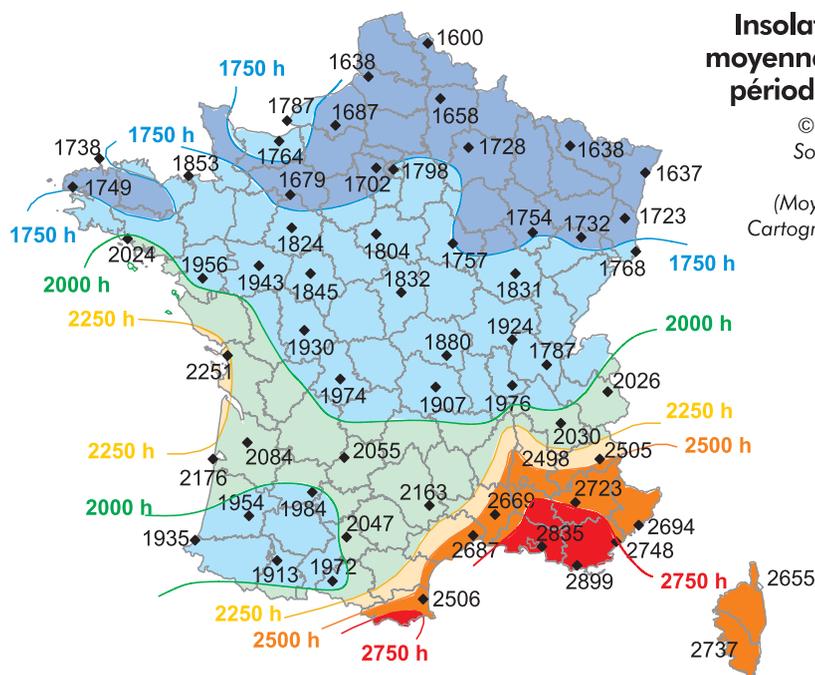
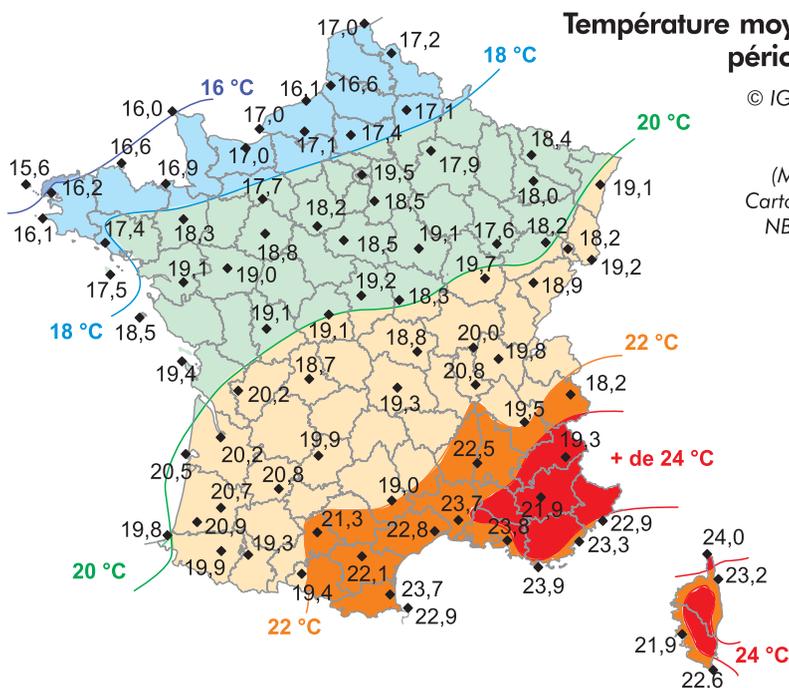


Nombre moyen de jours de gel par an période 1961-1990

© IGN 1997 - INSEE 1999
 Source des données : Météo France
 (Moyennes climatiques)
 Cartographie INSEE (DAR)



Attraction touristique



Attraction touristique

Le nombre d'entrées payantes, comparé aux autres régions métropolitaines, confirme le peu d'atouts dont dispose la Franche-Comté. L'absence d'un grand parc d'attraction peut être vue comme la conséquence de la faible densité de population et donc du faible potentiel de clientèle locale. Certains sites non payants attirent également beaucoup de monde, parfois plus que les sites payants. Mais la Franche-Comté ne possède pas d'un lieu de pèlerinage équivalent à la cathédrale de Chartres (1 500 000 visiteurs), Lourdes (5 000 000), Lisieux (900 000) ou encore à la basilique de Vézelay (800 000). La région ne dispose pas non plus de site de grande envergure identifiable par le plus grand nombre.

Parcs nationaux, réserves naturelles et parcs naturels régionaux fin 2001



Source : ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement - Direction de la Nature et des Paysages (DNP)
Muséum national d'histoire naturelle - Service du Patrimoine Naturel (SPN), 2001

Attraction touristique

Le Mont-Saint-Michel (qui est plus qu'un lieu de pèlerinage), les falaises d'Étretat, les remparts de Saint-Malo, la route des vins en Alsace sont autant de sites qui participent au rayonnement de leur région d'origine. La Franche-Comté, avec la cascade du Hérisson, la source de la Loue ou le Saut du Doubs, sites remarquables au demeurant, ne bénéficie pas de cette carte d'identité susceptible d'attirer de très nombreux visiteurs.

Un tourisme tourné vers la nature : sport d'hiver, sites de randonnées et tourisme fluvial

Finalement la Franche-Comté se distingue essentiellement par son massif montagneux, le Jura, qui propose un important réseau de pistes de ski de fonds, quelques stations de ski alpin et d'autres types d'activités hivernales. L'été, le Jura est une terre d'accueil pour les randonneurs. Par ailleurs, la région se démarque également par la présence de tourisme fluvial (vallée du Doubs, de la Loue et de la Saône). Cette activité, en développement ces dernières années, est très bien implantée en Bourgogne. La Franche-Comté, avec 130 coches de plaisances habitables à louer en 2002, est la quatrième région française pour ce type d'activité à égalité avec les Pays de la Loire derrière le Languedoc-Roussillon, la Bourgogne et la Lorraine. La préoccupation croissante pour l'environnement et l'intérêt grandissant pour le tourisme vert sont deux atouts pour le tourisme régional.

Définitions et méthodes

Caractéristiques des individus au moment de la migration

Les données qui servent à caractériser les mouvements migratoires sont issues du recensement de la population 1999. Ces données sont déjà anciennes, mais les résultats s'inscrivent souvent dans des tendances lourdes encore d'actualité. Par ailleurs, une approximation est faite pour l'exploitation des résultats. En effet, on ne connaît pas la situation d'un individu au moment de sa migration. On connaît seulement sa situation en 1999 et le fait que la personne a déménagé. La question posée au recensement de 1999 était : « Où habitez-vous le 1^{er} janvier 1990 ? ». Ainsi, on fait l'hypothèse que les caractéristiques de la personne (âge, type d'activité) au moment de la migration sont celles observées à la date du recensement de la population. Ce type d'hypothèse justifie le fait qu'on regarde autant les conséquences des migrations sur une population que les mouvements migratoires eux-mêmes.

Définitions :

Le taux d'arrivée représente le rapport entre la population arrivée et la population finalement présente. Il permet donc de mesurer l'impact des arrivées sur la population finale. Par exemple, un taux d'arrivée de 20% signifie que les nouveaux arrivants représentent 20% de la population.

Le taux de départ correspond au rapport entre la population partie et la population initialement présente. Il permet donc de mesurer l'impact des départs sur la population initiale. Par exemple, un taux de départ de 15% entre 1990 et 1999 signifie que sur 100 habitants présents en 1990, 15 sont partis en 1999.

Le taux de dépendance d'une région est la part, dans l'emploi salarié régional, des effectifs dépendant d'un centre de décision situé à l'extérieur de la région. Ce taux peut être calculé pour l'ensemble des secteurs et détaillé par activité.

La propension à étudier d'une classe d'âge est la proportion de personnes de cet âge qui poursuit des études. Cet indicateur, couplé à un indicateur de migration, permet de regarder si une fai-

ble proportion d'étudiants dans une population est plus liée à un départ important d'étudiants ou au fait que les personnes originaires du territoire ont tendance à faire moins d'étude.

Les emplois métropolitains supérieurs sont des emplois très qualifiés, à forte valeur ajoutée, souvent présent dans les grandes villes : d'où leur nom. Plus précisément, il s'agit de poste de cadres supérieurs ou de recherche dans les domaines suivants : Banque Assurance, Recherche, Commerce, Commerce dans l'industrie, Gestion dans l'industrie, Service dans l'industrie, Télécommunications, Transports, Informatique et Information.

Les formations dispensées à l'université sont très nombreuses (plusieurs centaines...), une par diplôme et les diplômes de 3^e cycle peuvent facilement différer d'une université à l'autre. Pour plus de lisibilité, ces formations peuvent être regroupées en secteurs disciplinaires (41) ou en discipline (13). Le tableau suivant donne la liste complète des disciplines et des secteurs disciplinaires correspondants.

Définitions et méthodes

DISCIPLINE	SECTEUR DISCIPLINAIRE
Sciences et structures de la matière	Mathématiques Physique Chimie Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales (MASS)
Sciences de la nature et de la vie	Sciences de l'univers Sciences de la vie
Médecine	Médecine
Odontologie	Odontologie
Pharmacie	Pharmacie
Staps	Staps
Sciences et technologie / sciences pour l'ingénieur	Mécanique, génie mécanique Génie civil Génie des procédés Informatique Électronique, génie électrique Sciences et technologie industrielles Formation générale aux métiers de l'ingénieur
Lettres - sciences du langage - arts	Sciences du langage - linguistique Langues et littératures anciennes Langues et littératures françaises Littérature générale et comparée Arts
Langues	Français, langue étrangère Langues et littératures étrangères Langues étrangères appliquées Cultures et langues régionales
Sciences humaines et sociales	Philosophie, épistémologie Histoire Géographie Aménagement Archéologie, ethnologie, préhistoire Sciences religieuses Psychologie Sociologie, démographie Sciences de l'éducation Sciences de l'information et de la communication
Droit - sciences politiques	Sciences juridiques Sciences politiques
Sciences économiques - gestion (hors aes)	Sciences économiques Sciences de gestion
Aes	Administration économique et sociale

Pour en savoir plus

Les salaires des Francs-Comtois en 2003

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°85 - décembre 2005

Les revenus fiscaux en 2003, en Franche-Comté

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°84 - décembre 2005

La filière automobile, moteur économique pour l'Alsace-Franche-Comté

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°83 - décembre 2005

Un recours élevé à l'intérim en Franche-Comté

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°82 - septembre 2005

L'emploi salarié lié au tourisme en Franche-Comté

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°80 - août 2005

Survie des nouvelles entreprises : davantage de facteurs favorables en Franche-Comté

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°68 - janvier 2004

1989-2000 : douze ans de créations d'entreprises en Franche-Comté

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°62 - mars 2003

Des transferts de proximité

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°60 - mars 2003

Études plus longues, diplômés plus nombreux

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°57 - novembre 2002

Un Franc-Comtois sur deux a changé de domicile entre 1990 et 1999

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°46 - août 2001

Toujours plus de départ que d'arrivées

INSEE Franche-Comté - Essentiel n°42 - avril 2001

Attractivité, délocalisations et concurrence fiscale

La revue de l'OFCE - Dossier n°94 - juillet 2005

Franche-Comté Visage Industriel 2005

INSEE Franche-Comté, DRIRE Franche-Comté, Conseil régional de Franche-Comté - janvier 2006

Atlas régional 2002-2003

Rectorat de Franche-Comté

Une région dynamique et attractive

INSEE Pays de la Loire Études n°37 - juillet 2005

Une région jeune et attractive

INSEE Rhône-Alpes - la lettre Résultats n°40 - juillet 2005

Mémento du Tourisme

Secrétariat d'État au Tourisme - édition 2004